



# COMMUNE DE GRANDVILLARD



## Bulletin d'information

faisant office de convocation à l'Assemblée communale du 15 mai 2024

Numéro 94 – mai 2024



## Table des matières

1.	Le mot du syndic	page 3
2.	Administration communale	page 5
3.	Convocation à l'Assemblée communale du 15 mai 2024	page 6
4.	Comptes 2023	page 7
5.	Approbation du nouveau règlement communal relatif à la taxe sur la plus-value	page 18
6.	Soirées d'information à la population	page 18
7.	Les PAGES + / L'écho de la Commission Seniors	page 19
8.	Les expressions de mes voisins qui font chaud au cœur par Victoria Kalashnykova	page 33
9.	Le coin des sociétés locales et des manifestations	page 35
10.	Association Secours Sud Fribourgeois	page 45
11.	Des nouvelles du parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut	page 47
12.	Réduction des primes d'assurance-maladie 2024	page 48
13.	Les ligues de santé	page 49
14.	Pro Juventute – ateliers gratuits	page 50
15.	Agenda des formations de REPER	page 50
16.	Subsides pour jeunes en formation	page 51
17.	Porteurs de repas	page 51
18.	Sécurité routière	page 52
19.	Benne d'échange	page 52
20.	Déchetterie intercommunale	page 53
21.	Stop aux déchets sauvages (littering)	page 54
22.	Transports publics	page 55
23.	Cartes journalières dégriffées Commune	page 57
24.	Activités économiques	page 58
25.	La Gruyère se digitalise	page 59
26.	Site internet	page 60



Vous retrouvez la version numérique du présent bulletin communal sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : <https://grandvillard.ch/bulletins-dinformation/>

## 1. Le mot du syndic

Chères Grandvillardines, chers Grandvillardins,

Alors que la guerre en Ukraine, débutée en février 2022, fait toujours rage, la situation dans notre pays est stable. Nos préoccupations n'ont pas du tout le même poids. Notre politique est plutôt calme, bien que la 13ème rente de vieillesse accordée aux aînés a fait « chauffer » les différents partis politiques du pays.

Du côté communal, notre exécutif est heureux de pouvoir, une nouvelle fois, présenter un bouclage comptable meilleur que le budget. Je vous laisse en prendre connaissance dans les pages réservées aux comptes 2023.

Malgré l'opposition signée par plusieurs citoyennes et citoyens du village, une antenne 5G sera installée sur le poste d'enrobage JPF Gravières SA. Cette antenne de dernière génération, dont le permis de construire vient d'être octroyé, s'ajoutera aux quelques 10'359 antennes déjà installées en Suisse au 1<sup>er</sup> février 2024.

La population du district est appelée à se prononcer le 9 juin prochain sur l'idée d'une seule et grande commune en Gruyère. A la mi-mai, le matériel de vote comprenant une brochure explicative vous parviendra. Elle présentera les opportunités et points faibles d'une telle union.

Aussi, si vous n'avez pas pu assister à la séance d'information du 17 avril 2024 à Albeuve, vous pouvez vous référer à l'information figurant à la page 18 du présent bulletin au sujet des soirées d'information à la population.

Après renseignements pris auprès de la Société propriétaire de l'ex-Hôtel du Vanil-Noir, le début des travaux de transformation du bâtiment est différé jusqu'à la vente d'un certain nombre d'appartements.



### TIR EN CAMPAGNE 24-25-26 MAI 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

Au niveau manifestations, cette année, les communes de Grandvillard et Bas-Intyamou sont fières et honorées d'accueillir le Tir en Campagne 2024.

Les membres très motivés-es de la Société de Tir mettent, depuis plusieurs mois, toute leur énergie afin d'accueillir dignement les plus de 1'000 tireurs-euses attendus-es (pistolet et Fass) avec un programme de festivités alléchant et une restauration destinée à tout public.

D'ores et déjà, je peux vous assurer que le comité d'organisation s'engage afin que la fête soit belle.

Ne manquez pas une visite du site de la fête !

Le Conseil communal, son administration et ses services éditaires mettent tout en œuvre pour offrir le meilleur cadre de vie possible aux habitants. Nous nous engageons pour vous ! Aussi, nous espérons pouvoir compter sur votre confiance.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture, un printemps fleuri et un été radieux.

Votre Syndic, Daniel Raboud

\*\*\*\*\*

### **Mutations de personnel**

#### **Nouvelle concierge du bâtiment scolaire**

**Madame Fatima Pilloud**, Grandvillard, est la nouvelle concierge du bâtiment scolaire.

Elle a été engagée au 1<sup>er</sup> février 2024 afin de remplacer Madame Marguerite Egger, concierge, démissionnaire au 31 janvier 2024.

#### **Nouveau forestier-bûcheron**

Afin de compléter notre équipe forestière, **M. Nicolas Caille**, 24 ans, habitant Neirivue, est entré en service, le 1<sup>er</sup> mai 2024, en qualité de forestier-bûcheron.

M. Caille est au bénéfice d'un CFC de forestier-bûcheron qu'il a accompli auprès de la Commune de Semsales. De plus, il bénéficie d'une expérience de plus de quatre ans comme professionnel dans la même Commune.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à nos deux nouveaux collaborateur·trice et espérons qu'ils trouvent pleine satisfaction dans leur emploi.



## 2. Administration communale

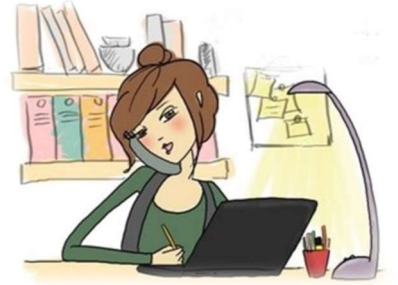
### Heures d'ouverture

Mardi : 08h30 - 11h30 et 14h00 - 17h00  
Jeudi : 14h00 - 17h00  
Vendredi : 08h30 - 11h30

ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

### Contacts

Secrétariat / Contrôle des habitants / AVS : +41 26 928 11 50  
Caisse : +41 26 928 20 50  
Constructions : +41 26 928 20 51  
Courriel : [administration@grandvillard.ch](mailto:administration@grandvillard.ch)



### Fermetures annuelles de l'Administration communale

Pont de l'Ascension : du jeudi 9 mai au lundi 13 mai 2024 inclus  
Pont de la Fête-Dieu : du jeudi 30 mai au lundi 3 juin 2024 inclus  
Vacances d'été : du lundi 22 juillet au lundi 12 août 2024 inclus

### Etablissement de divers documents



Pour l'établissement des **cartes d'identité** et des **attestations de sortie du territoire suisse des enfants mineurs**, nous vous recommandons **d'anticiper** vos demandes à l'Administration communale.

Pour les passeports et les cartes d'identité, vous avez également la possibilité de vous présenter au **Service de la population et des migrants**, à 1763 Granges-Paccot, Route d'Englisberg 11. Il est conseillé de prendre rendez-vous au 026 305 15 26 ou sur le site Internet.

<https://www.fr.ch/vie-quotidienne/documents-didentite/passeports-et-cartes-didentite>



### 3. Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et les citoyens actifs de la Commune de Grandvillard sont convoqués à l'assemblée qui aura lieu le :

**mercredi 15 mai 2024, à 20.00 heures,  
à la Salle communale, à Grandvillard**

#### Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 29 novembre 2023 (il ne sera pas lu; il peut être consulté à l'administration communale et sur le site internet [www.grandvillard.ch](http://www.grandvillard.ch))
2. Comptes 2023 (ils ne seront pas lus; ils peuvent être consultés à l'administration communale)
  - 2.1. Compte de fonctionnement
    - a) rapport de l'organe de révision
    - b) préavis de la commission financière
    - c) approbation
  - 2.2. Compte des investissements
    - a) rapport de l'organe de révision
    - b) préavis de la commission financière
    - c) approbation
3. Approbation du nouveau règlement communal relatif à la taxe communale sur la plus-value (il ne sera pas lu; il peut être consulté à l'administration communale ou sur le site internet [www.grandvillard.ch](http://www.grandvillard.ch))
  - a) préavis de la commission financière
  - b) approbation
4. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés à l'administration communale, durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée.

En conformité avec la loi sur les communes (LCo), l'assemblée sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal.

LE CONSEIL COMMUNAL

Grandvillard, le 3 mai 2024

## 4. Comptes 2023

### RAPPORT DE GESTION 2023

<b>1. En droit</b> .....	<b>8</b>
<b>2. Assemblée communale</b> .....	<b>8</b>
2.1. Introduction.....	8
2.2. Objets traités.....	8
<b>3. Conseil communal</b> .....	<b>9</b>
3.1. Introduction.....	9
3.2. Membres et répartition des dicastères.....	9
3.3. Comité et délégation des associations de communes et sociétés diverses.....	9
<b>4. Commissions</b> .....	<b>10</b>
4.1. Commission financière .....	10
4.2. Commission des naturalisations.....	10
4.3. Commission de l'aménagement et de l'énergie.....	10
4.4. Commission Seniors.....	10
4.5. Commission de bâtisse.....	10
<b>5. Dicastères du Conseil communal</b> .....	<b>11</b>
5.1. Administration générale.....	11
5.1.1. Bâtiment administratif.....	11
5.1.2. Exploitation Gravières.....	11
5.2. Ordre et sécurité publics.....	11
5.2.1. Défense incendie.....	11
5.3. Formation.....	11
5.3.1. Cercle scolaire de l'Intyamon.....	11
5.3.2. Bâtiment scolaire.....	11
5.3.3. Accueil extra-scolaire.....	11
5.4. Culture, sport et loisirs.....	11
5.4.1. Sport.....	11
5.4.2. Edilité et parcs.....	12
5.5. Santé.....	12
5.6. Prévoyance sociale.....	12
5.7. Trafic et télécommunications.....	12
5.7.1. Transports publics.....	12
5.8. Protection de l'environnement et aménagement du territoire.....	12
5.8.1. Approvisionnement en eau.....	12
5.8.2. Gestion des déchets.....	12
5.8.3. Aménagement du territoire.....	12
5.9. Economie publique.....	12
5.9.1. Economie alpestre.....	12
5.9.2. Forêts communales.....	12
5.9.3. Electricité.....	13
5.10. Finances et impôts.....	13
5.10.1. Impôts communaux ordinaires.....	13
5.10.2. Impôts communaux spéciaux.....	13
<b>6. Résultat 2023</b> .....	<b>13</b>
6.1. Bilan 2023.....	14
6.2. Fonctionnement 2023.....	15
6.3. Investissements.....	16
6.4. Flux de trésorerie.....	17

## 1. EN DROIT

En application de l'article 19 de la Loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LCo ; RSF 140.6), le conseil communal fait état de ses principales activités et des évolutions importantes durant l'exercice écoulé par le rapport de gestion. Celui-ci est présenté à l'assemblée communale en même temps que les comptes. L'assemblée communale prend acte du rapport de gestion du conseil communal.

Selon l'art. 13 de la LCo, les comptes se composent des éléments suivants :

- a) Le bilan ;
- b) Le compte de résultats ;
- c) Le compte des investissements ;
- d) Le tableau des flux de trésorerie ;
- e) L'annexe.

Les comptes sont structurés conformément au plan comptable déterminé dans le modèle comptable harmonisé. Le compte de résultats et le compte des investissements doivent être présentés de manière identique et parallèlement au budget de l'année de référence. Les chiffres des comptes de l'année précédente, hormis le tableau des flux de trésorerie, doivent également être présentés à l'assemblée communale pour comparaison.

## 2. ASSEMBLEE COMMUNALE

### 2.1. INTRODUCTION

En 2023, l'Assemblée communale a tenu deux séances ordinaires :

- Le 24 mai 2023 – Comptes 2022
- Le 29 novembre 2023 – Budgets 2024

<https://grandvillard.ch/assemblee-communale/>

### 2.2. OBJETS TRAITES

En assemblée du 24 mai 2023, ont été traités les objets suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée communale du 30 novembre 2022 – approuvé à l'unanimité
- Comptes de fonctionnement 2022 faisant apparaître un excédent de revenus de CHF 606'059.36 – approuvés à l'unanimité
- Comptes des investissements 2022 faisant apparaître un excédent de charges de CHF 25'221.85 – approuvés à l'unanimité
- Nouveau règlement scolaire communal – approuvé par 44 oui et 1 abstention
- Informations sur l'état d'avancement des réflexions du projet de rénovation du bâtiment communal

En assemblée du 30 novembre 2022, ont été traités les objets suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée du 24 mai 2023 – approuvé à l'unanimité
- Budget de fonctionnement 2024 faisant apparaître un excédent de charges de CHF 300'170.00 – approuvé à l'unanimité
- Présentation du plan financier 2024-2028
- Statuts de la nouvelle association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de l'Association intercommunale du Bassin Versant Haute-Gruyère – approuvés à l'unanimité
- Nouveau règlement communal sur les émoluments et les contributions de remplacement en matière d'aménagement et de constructions – approuvé à l'unanimité



- Informations sur l'état d'avancement des réflexions du projet de rénovation du bâtiment communal

### 3. CONSEIL COMMUNAL

#### 3.1. INTRODUCTION

En 2023, le Conseil communal a tenu 44 séances ordinaires, 1 séance extraordinaire et 2 séances budgétaires.

À la suite de la démission de Bertrand Ruffieux, Marc-Olivier Benninger a été élu conseiller communal lors de l'élection complémentaire tenue en juillet 2023. S'agissant de la répartition des dicastères, malgré quelques menues modifications, aucun grand changement n'est à signaler si ce n'est le remplacement de Bertrand Ruffieux par Marc-Olivier Benninger.

#### 3.2. MEMBRES ET REPARTITION DES DICASTERES

Daniel Raboud <i>Syndic</i> (suppl. Suzanne Cosandey)	Administration générale – Personnel communal – Aménagement du territoire – Approvisionnement et protection des eaux – Armée – Economie – Cimetière – Relations avec la Paroisse
Suzanne Cosandey <i>Vice-Syndique</i> (suppl. Marc-Olivier Benninger)	Enseignement et formation – Affaires sociales – Accueil de la Petite enfance – Bâtiment scolaire et bâtiment de l'abribus – Bibliothèque – Santé – Home – Seniors
Marc-Olivier Benninger <i>Conseiller communal</i> (suppl. Edouard Raboud)	Constructions – Bâtiment administratif communal – Tourisme – Chemins pédestres – Parc naturel régional Gruyère/Pays-d'Enhaut
Victor Beaud <i>Conseiller communal</i> (suppl. Daniel Raboud)	Finances – Police du feu – ORCOC – Gestion des déchets – Sociétés culturelles et sportives – Loisirs – Parcs publics – Site Internet – Ordre public – Pandémie – Bâtiment communal des « Ponveys »
Edouard Raboud <i>Conseiller communal</i> (suppl. Victor Beaud)	Routes communales – Agriculture – Chalets et Alpages – Forêts – Terrains communaux – Syndicat des chemins alpestres – Gravières – Environnement – Endiguements – Energie – Bâtiments communaux (édilité et « Les Plains »)

#### 3.3. COMITE ET DELEGATION DES ASSOCIATIONS DE COMMUNES ET SOCIETES DIVERSES

Daniel Raboud	EauSud SA (conseil d'administration) – Vanils Energies SA (conseil d'administration) – CREG (comité) – ARG (délégué) – AICG (comité) – CO (délégué) – SI Champs Bellins SA (délégué) – Sainte-Anne Energie (délégué) – Home de la vallée de l'Intyamou (délégué) - Triage forestier des Merlas (commission forestière) – CCMF (délégué)
Suzanne Cosandey	CO (comité) – Home de la vallée de l'Intyamou (comité) – Cercle scolaire de l'Intyamou (comité) – AES (comité) – Service des curatelles (comité) – RSSG (déléguée) – Option Gruyère (déléguée) – Association Secours Sud Fribourgeois (déléguée)

Marc-Olivier Benninger	RSSG (délégué) – AISG (délégué) – Home de la vallée de l'Intyamou (délégué) – La Gruyère Tourisme / SIV / SDI (délégué) – PNR (délégué) – CCMF (délégué)
Victor Beaud	Cercle scolaire de l'Intyamou (comité) – AES (comité) – AISG (délégué) – CO (délégué) – Home de la vallée de l'Intyamou (délégué) – Entente intercommunale pour la gestion des déchets (délégué) – Déchetterie intercommunale (délégué) – Option Gruyère (délégué) – Protection civile / ORCOC (délégué) – Intersociété de Grandvillard (délégué) – Association Secours Sud Fribourgeois (délégué) – AICG (commission financière) – RSSG (commission financière)
Edouard Raboud	Endiguement de la Sarine en Haute-Gruyère (comité) – ARG (délégué) – AICG (délégué) – PNR commission énergie (délégué) – Syndicat des chemins alpestres et forestiers Grandvillard et Estavannens (délégué) – Triage forestier des Merlas (commission forestière)

## **4. COMMISSIONS**

### **4.1. COMMISSION FINANCIERE**

La commission financière s'est réunie à deux reprises, le 25 avril 2023 pour les comptes 2022 et le 30 octobre 2023 pour les budgets 2024.

Elle est composée de Thierry Sottas (président), Pascal Monteleone (secrétaire), Pierre Borcard, Nicole Piccand et Steve Läubli.

### **4.2. COMMISSION DES NATURALISATIONS**

La commission des naturalisations s'est réunie une fois, le 18.01.2023.

Elle est composée de Suzanne Cosandey (présidente), Raphaël Borcard, Célestin Chiari, Eric Delabays et Estelle Gouraud.

### **4.3. COMMISSION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'ENERGIE**

Faute de thématique à traiter, la commission de l'aménagement et de l'énergie ne s'est pas réunie durant l'année 2023.

Elle est composée de Daniel Raboud (président), Marc-Olivier Benninger (vice-président), Marc Doutaz, Patrice Gurtner, Pascal Moënnat, Marie-Claire Pharisa et Geoffrey Repond.

### **4.4. COMMISSION SENIORS**

La commission Seniors s'est réunie à deux reprises, le 16.02 et le 14.09.2023. En outre, elle a organisé une broche et un café Seniors avec la Société de Jeunesse.

Elle est composée de Suzanne Cosandey (présidente), Marc-Olivier Benninger, Vanessa Pratley, Léonard Jaquet et Philippe Mercier.

### **4.5. COMMISSION DE BATISSE**

La commission de bâtisse a été créée au début de l'année 2023 et a pour tâche la planification du projet de rénovation du bâtiment communal. Elle s'est réunie à sept reprises, le 15 février, le 27 mars, le 18 avril, le 21 avril, le 15 mai, le 30 mai et le 13 novembre.

Elle est composée de Marc-Olivier Benninger (Bertrand Ruffieux jusqu'au 30 mai 2023), Suzanne Cosandey, Marc Doutaz, Laurent Scheurer et Cédric Currat.

## **5. DICASTERES DU CONSEIL COMMUNAL**

### **5.1. ADMINISTRATION GENERALE**

#### **5.1.1. Bâtiment administratif**

Par rapport aux comptes 2022 et au budget 2023, les charges sont moins élevées en raison de la constitution d'un stock de mazout pour CHF 14'000.00.

#### **5.1.2. Exploitation Gravières**

Par rapport au budget 2023 et aux comptes 2022, les recettes pour le poste de l'exploitation des gravières augmentent. En 2022, CHF 30'000.00 ont été comptabilisés pour le remblai complémentaire. Ce montant ne sera facturé qu'une fois le permis de construire délivré. En 2023, les indemnités d'exploitation pour 2022 et 2023 ont été comptabilisées engendrant un complément de CHF 51'803.20 par rapport aux années précédentes. Cette situation est due changement du taux d'imposition de la TVA au 31 décembre 2023.

### **5.2. ORDRE ET SECURITE PUBLICS**

#### **5.2.1. Défense incendie**

Une correction de la réévaluation du tonne-pompe a été comptabilisée suite à la remise du véhicule à l'Association du Secours Sud Fribourgeois. Cette charge complémentaire est compensée par la diminution des frais de fonctionnement 2022 pour la participation aux activités communes CSPi projetés, engendrant une recette nette d'environ CHF 800.00 en 2023.

### **5.3. FORMATION**

#### **5.3.1. Cercle scolaire de l'Intyamon**

La participation de Grandvillard dans les frais du cercle scolaire de l'Intyamon s'élève à CHF 140'798.56. Cela représente une diminution d'environ CHF 10'000 relativement au budget 2023, et une augmentation du même montant par rapport aux comptes 2022.

#### **5.3.2. Bâtiment scolaire**

La constitution d'un stock de mazout de CHF 11'000 diminue les charges d'autant.

#### **5.3.3. Accueil extra-scolaire**

Malgré une augmentation des charges de personnel liée à une augmentation des fréquentations, l'excédent de charge comptabilisés en 2023 (CHF 15'320.00) est en nette diminution par rapport au budget 2023 (CHF 34'300.86). Cette différence s'explique principalement par l'obtention d'une subvention cantonale pour une création de places lors d'un exercice précédent.

### **5.4. CULTURE, SPORT ET LOISIRS**

#### **5.4.1. Sport**

S'agissant des charges d'entretien des terrains de football, la participation de Grandvillard s'élève à CHF 9'736.29. Celle-ci est en diminution par rapport aux comptes 2022 mais légèrement plus élevée que ce que le budget prévoyait.

La constitution d'un stock de mazout au bâtiment des vestiaires pour CHF 4'000.00 diminue d'autant les charges.

La participation à la régionalisation des sports (Association intercommunale « Sports en Gruyère ») se monte à environ CHF 19'841.15, ce qui représente une augmentation d'environ CHF 6'000.00 par rapport aux comptes 2022. Cela dit, celle-ci est inférieure de CHF 2'000.00 à ce que prévoyait le budget 2023.

#### **5.4.2. Edilité et parcs**

Les salaires du personnel sont en diminution par rapport aux comptes 2022 et au budget 2023. Un changement de facturation en est la cause principale. Jusqu'en 2022, tous les travaux du personnel de l'édilité et des forêts pour la commune de Bas-Intyamou étaient imputés à ce compte. Désormais, seuls les travaux du personnel de l'édilité y figurent.

#### **5.5. SANTE**

Ce dicastère est principalement impacté par des charges liées. Celles-ci se montent à CHF 378'133.30 en 2023, soit une augmentation d'environ CHF 20'000.00 par rapport aux comptes 2022. Cette dernière est toutefois inférieure d'environ CHF 10'000.00 à ce que le budget 2023 prévoyait.

#### **5.6. PREVOYANCE SOCIALE**

Ce dicastère est principalement impacté par des charges liées. En 2023, celles-ci se montent à CHF 415'288.35. L'augmentation de l'excédent de charges d'environ CHF 20'000.00 que prévoyait le budget 2023 par rapport aux comptes 2022 ne s'est pas réalisé.

#### **5.7. TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS**

##### **5.7.1. Transports publics**

Les comptes démontrent une augmentation de la part aux dépenses relatives au trafic régional d'environ CHF 10'000.00 (CHF 34'645.00) par rapport aux comptes 2022 et au budget 2023. Il s'agit d'une charge liée pour laquelle nous n'avons pas d'explications.

#### **5.8. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

##### **5.8.1. Approvisionnement en eau**

Des charges complémentaires de CHF 8'983.33 qui étaient non prévues au budget ont été comptabilisées pour la prise en main du réseau d'eau par EauSud. En outre, des recettes complémentaires d'environ CHF 6'000.00 non prévues au budget ont été comptabilisées pour la vente d'eau à la commune de Bas-Intyamou.

##### **5.8.2. Gestion des déchets**

À noter une hausse extraordinaire des charges d'environ CHF 50'000.00 par rapport au budget qui est causée par la comptabilisation de la participation à la déchetterie intercommunale qui, depuis le passage à MCH2, est imputée sur ce compte.

##### **5.8.3. Aménagement du territoire**

En 2023, ce compte comprend une provision de CHF 12'300.00 pour le remboursement des cartes de contrôle.

#### **5.9. ECONOMIE PUBLIQUE**

##### **5.9.1. Economie alpestre**

Ce compte fait apparaître une augmentation des charges d'environ CHF 50'000.00 par rapport au budget 2023 et aux comptes 2022. Il s'agit de la comptabilisation d'un montant pour les frais d'étude de l'approvisionnement en eau des alpages. Ce montant est en grande partie compensé par des participations de tiers privés et des subventions.

##### **5.9.2. Forêts communales**

Les comptes 2023 du triage forestier des Merlas font apparaître un excédent de charges pour la commune de Grandvillard de CHF 14'869.00, alors qu'un excédent de produits de CHF 14'529.69 était prévu dans le budget 2023. Cette différence s'explique par la provision sur les subventions perçues en 2023 pour des travaux qui seront finalisés en 2024.

### **5.9.3. Electricité**

En 2023, une recette exceptionnelle liée à la vente des actions de Sainte-Anne a été comptabilisée pour CHF 48'000.00. De plus, la vente d'électricité, liée à la part de bénéfice de la CREG, qui s'élève à CHF 22'747.35, est supérieure d'environ CHF 12'000.00 aux comptes 2022 et d'environ CHF 17'000.00 au budget 2023.

## **5.10. FINANCES ET IMPOTS**

### **5.10.1. Impôts communaux ordinaires**

Les recettes d'impôts communaux ordinaires (revenu, fortune, bénéfice et capital) sont plus élevées que prévues dans le budget d'environ CHF 270'000.00, principalement en raison d'impôts perçus pour les années précédentes.

### **5.10.2. Impôts communaux spéciaux**

Les recettes d'impôts communaux spéciaux (contribution immobilière, mutations, gains immobiliers, successions, donations, etc.), qui sont par définition difficiles à prévoir, sont plus élevées d'environ CHF 230'000.00 que le budget 2023 et les comptes 2022.

## **6. RESULTAT 2023**

Les comptes 2023 font apparaître un bénéfice de **CHF 622'981.41**. La majeure partie de ce résultat positif, environ les deux tiers, est engendrée par la comptabilisation de recettes non récurrentes, telles que les indemnités pour l'exploitation des gravières, la dissolution des réserves MCH2, le gain sur la vente des actions de Saint-Anne, les impôts sur les gains immobiliers et les impôts sur les mutations. De plus, il est à signaler que le montant des recettes d'impôts des années précédentes s'élève à CHF 252'945.25.



## 6.1 Bilan 2023

	Solde 31.12.23	Augmentation	Diminution	Solde 31.12.22
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>			
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>15 995 957,36</b>	<b>-15 214 801,32</b>	<b>12 822 690,34</b>
100	Disponibilités et placements à court terme	15 177 951,22	-14 720 741,82	3 750 802,90
101	Créances	6 813 784,14	-6 593 674,58	1 755 151,49
104	Actifs de régularisation	7 452 965,67	-7 315 039,09	1 309 469,81
107	Placements financiers à long terme	799 201,41	-700 028,15	676 181,60
		112 000,00	-112 000,00	10 000,00
<b>14</b>	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>818 006,14</b>	<b>-494 059,50</b>	<b>9 071 887,44</b>
140	Immobilisations corporelles PA	802 749,39	-458 675,25	8 824 851,56
142	Immobilisations incorporelles PA	5 053,75	-19 384,25	127 274,15
145	Participations, capital social PA	10 203,00	-16 000,00	119 761,73
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>-11 307 675,41</b>	<b>10 526 519,37</b>	<b>-12 822 690,34</b>
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>-8 670 442,71</b>	<b>8 562 632,78</b>	<b>-6 036 235,35</b>
200	Engagements courants	-6 415 140,51	6 014 881,55	-187 527,92
201	Engagements financiers à court terme	-1 712 729,95	1 718 768,95	-220 763,23
204	Passifs de régularisation (RG)	-304 437,90	453 264,08	-422 911,13
206	Engagements financiers à long terme	-238 134,35	375 718,20	-5 205 033,07
<b>29</b>	<b>Capital propre</b>	<b>-2 637 232,70</b>	<b>1 963 886,59</b>	<b>-6 786 454,99</b>
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-162 295,78	26 352,60	-1 573 341,67
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)		85 578,48	-770 206,52
299	Excédent ou découvert du bilan	-2 474 936,92	1 851 955,51	-4 442 906,80
	<b>Bénéfice / Perte</b>	<b>4 688 281,95</b>	<b>-4 688 281,95</b>	

## 6.2 Fonctionnement 2023

Structure fonctionnelle	Relevé 2023		Budget 2023		Relevé 2022	
	Coût	Recette	Coût	Recette	Coût	Recette
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	609 614,83	263 552,15	625 599,00	237 873,00	601 271,87	197 169,57
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	85 904,66	35 828,60	92 557,00	28 000,00	63 685,20	59 860,74
2 FORMATION	2 387 385,92	1 327 561,51	2 437 582,00	1 345 203,00	1 897 509,95	828 558,15
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	211 342,87	53 128,60	205 557,00	51 977,00	267 326,38	107 242,80
4 SANTÉ	378 133,30	16 615,35	386 467,00	5 160,00	355 617,60	6 066,60
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	415 288,35	5 162,10	429 647,00	900,00	415 355,70	7 113,60
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	312 986,80	88 186,23	346 901,00	115 276,00	313 963,92	101 251,61
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	690 796,88	638 819,85	666 284,00	587 735,00	732 781,26	655 404,97
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	544 095,06	516 328,60	467 311,20	419 403,00	700 227,33	727 630,61
9 FINANCES ET IMPÔTS	29 971,45	3 343 318,54	18 500,00	2 747 363,00	91 227,51	3 354 727,43
	<b>5 665 520,12</b>	<b>6 288 501,53</b>	<b>5 676 405,20</b>	<b>5 538 890,00</b>	<b>5 438 966,72</b>	<b>6 045 026,08</b>
<b>Excédent de charge</b>				<b>137 515,20</b>		
<b>Excédent de recette</b>	<b>622 981,41</b>				<b>606 059,36</b>	
	<b>6 288 501,53</b>	<b>6 288 501,53</b>	<b>5 676 405,20</b>	<b>5 676 405,20</b>	<b>6 045 026,08</b>	<b>6 045 026,08</b>

### 6.3. INVESTISSEMENTS

Compte	Libellé	Dépense adoptée par l'assemblée communale du	Budget 2023	Crédit voté	Charges 2023	Produits 2023	Coût final des investissements	Total intermédiaire des investissements en cours
<b>0290</b>	<b>Bâtiment administratif</b>							
0290.5040.01	Crédit d'étude bâtiment administratif	30.11.2022	120 000.00	120 000.00	26 274.50	-	-	26 274.50
<b>2170</b>	<b>Bâtiment scolaire</b>							
2170.5040.00	Bâtiment scolaire - cour école	30.11.2022	50 000.00	50 000.00	43 529.10	-	43 529.10	-
2170.5040.01	Bâtiment scolaire - rampe escalier	30.11.2022	40 000.00	40 000.00	29 546.10	-	-	29 546.10
<b>6150</b>	<b>Routes communales et génie civil</b>							
6150.5010.00	Gravillonnage Route de Lessoc (solde subventions)	02.12.2020	0.00	50 000.00	-	-2 338.00	37 827.80	-
6150.5010.02	Réfection route de la Grotte	01.12.2021	6 000.00	44 000.00	40 897.50	-	42 929.00	-
6150.5010.03	Réfection route de Lessoc (y.c. canalisations)	01.12.2021	56 000.00	206 000.00	232 037.53	96.50	247 274.03	-
6150.5010.04	Réfection route de la Gite (net de subvention)	01.12.2021	0.00	66 000.00	175 383.40	113 000.00	-	69 884.70
6150.5010.05	Mise en zone 30 km/h du village	27.11.19/02.12.20	0.00	140 000.00	5 453.95	-	-	45 351.35
6150.5010.06	Route Gour-Dessus (y.c. canal. et net de subvention)	30.11.2022	161 000.00	161 000.00	204 420.56	136 799.75	-	67 620.81
<b>7101</b>	<b>Approvisionnement en eau</b>							
7101.6370.00	Taxes des raccordements	-	-	-	-	-	-	-
<b>7201</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>							
7201.6370.00	Taxes de raccordement	-	-	-	-	1 855.00	-	-1 855.00
<b>7690</b>	<b>Lutte contre la pollution</b>							
7301.5000.00	Investigation des sites pollués	-	-	-	-	-0.50	-	0.50
<b>7900</b>	<b>Aménagement du territoire</b>							
7900.5290.00	Finalisation du plan d'aménagement local	01.12.2021	30 000.00	70 000.00	5 053.75	-	-	49 501.65
<b>8180</b>	<b>Economie alpestre</b>							
8180.5010.02	Réfection du chemin alpestre Gros Chadoua	01.12.2021	0.00	28 000.00	7 162.00	-	-	25 090.10
8180.5010.03	Réfection route accès Chalet d'Amont (net de subv.)	30.11.2022	34 960.00	34 960.00	-	-	-	-
8180.5090.00	Réfection des chalets d'alpages (net de subvention)	01.12.2021	0.00	47 000.00	2 845.10	337.00	-	39 456.75
<b>8200</b>	<b>Sylviculture</b>							
8200.5010.01	Réfection du chemin forestier "Les Marais"	01.12.2021	0.00	17 000.00	494.65	-	-	494.65
8200.5060.00	Ligne de câblage - groupement des Merlas	30.11.2022	35 000.00	35 000.00	34 705.00	-	34 705.00	-
<b>8710</b>	<b>Electricité</b>							
8710.5550.00	Participation à la CREG (bénéfice 2022 capitalisé)	-	-	-	10 203.00	-	-	10 203.00
<b>Totaux</b>			<b>532 960.00</b>	<b>1 108 960.00</b>	<b>818 006.14</b>	<b>249 749.75</b>		
	<b>Excédent d'investissements 2023</b>						<b>568 256.39</b>	





**6.4. FLUX DE TRESORERIE****Commune de Grandvillard****Tableau des flux de trésorerie 2023**

Résultat total du compte de résultats (excédent de recettes)	622 981.41
+ Amortissements du patrimoine administratif et des contributions d'investissement	262 052.90
- Prélèvement réserve de retraitement PA	-85 578.48
- Augmentation / + diminution des débiteurs en général	85 219.45
- Augmentation / + diminution des débiteurs impôts	-96 190.30
- Augmentation / + diminution des comptes courants à l'actif	-126 955.73
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-115 741.31
+ Pertes / – bénéfiques sur la vente du PF ou pertes / bénéfiques de change	-48 000.00
+ Augmentation / – diminution des engagements courants (CC, créanciers)	400 258.96
+ Augmentation / – diminution des provisions	-
+ Augmentation / – diminution des passifs de régularisation	-148 826.18
+ Attributions / – prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux,	135 943.18
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]</b>	<b>885 163.90</b>
+ Remboursements de prêts et de participations	-
+ Contributions acquises	249 749.75
+ Contributions à redistribuer	-
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation investissements	16 568.05
- Immobilisations corporelles	-818 006.14
- Prêts et participations	-
- Propres contributions d'investissement	-
- Contributions d'investissement redistribuées	-
+ Augmentation / – diminution des passifs de régularisation	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]</b>	<b>-551 688.34</b>
- Augmentation / + diminution des placements financiers	64 000.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]</b>	<b>64 000.00</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]</b>	<b>-487 688.34</b>
+ Augmentation / – diminution des engagements financiers à long terme	-6 039.00
+ Augmentation / – diminution des engagements financiers à court terme	-171 327.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]</b>	<b>-177 366.00</b>
<b>Variation des liquidités et placements à court terme [FTO] + [FTI+P] + [FTF]</b>	<b>220 109.56</b>
<b>Pour contrôle :</b>	
100 Disponibilités et placement à court terme - solde au 31.12.2022	1 755 151.49
100 Disponibilités et placement à court terme - solde au 31.12.2023	1 975 261.05
<b>Variation des liquidités :</b>	<b>220 109.56</b>

## 5. Approbation du nouveau règlement communal relatif à la taxe sur la plus-value

Les dispositions légales modifiant la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATEC) en lien avec la taxe sur la plus-value sont entrées en vigueur le 1er octobre 2023. L'art. 113a al. 1a LATEC permet désormais aux communes de prélever une taxe communale sur la plus-value liée à des mesures d'aménagement sur la base de la taxation cantonale. Cette taxe communale se monte au maximum à un quart du prélèvement cantonal et elle est déduite du prélèvement cantonal. Le canton continuera d'assumer toute la procédure de taxation, d'estimation et de perception, avec la différence qu'une part du montant perçu sera versée aux communes qui se seront dotées d'un règlement communal (art. 113c al. 5 LATEC).

Le Conseil d'Etat a adopté les dispositions modifiant le règlement d'exécution de la LATEC (ReLATEC) afin de concrétiser l'adaptation de la LATEC. L'une de ces dispositions exige que le règlement dont doivent se doter les communes définisse le taux de la taxe communale et l'affectation des montants obtenus de la part du canton. Les nouvelles dispositions du ReLATEC sont entrées en vigueur le 1er janvier 2024. Le cadre légal et réglementaire étant ainsi défini, le canton va pouvoir reprendre le processus de taxation qui avait été suspendu à la suite de l'acceptation par le Grand Conseil d'un mandat qui demandait la suspension de ce processus.

Le conseil communal a établi un règlement communal concernant la taxe communale sur la plus-value sur la base du règlement-type transmis par le Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) le 19.12.2023.

Le Conseil communal soumet à l'assemblée communale du mercredi 15 mai 2024, pour approbation, le nouveau règlement communal relatif à la taxe sur la plus-value.

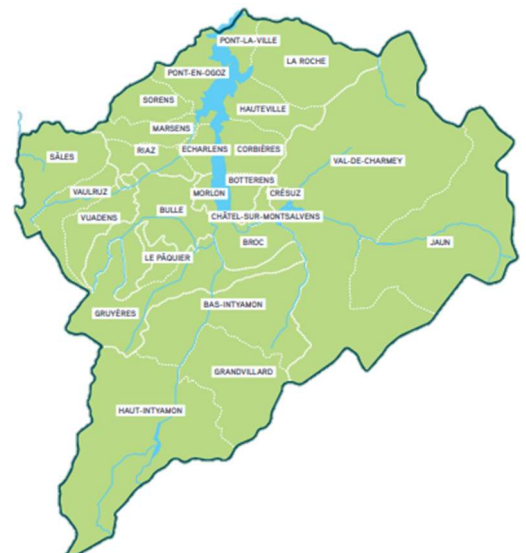
Ledit règlement ne sera pas lu ; il est disponible pour consultation à l'Administration communale et sur le site internet de la commune sous « Actualités ».

## 6. Soirées d'information à la population

### Vous souhaitez en savoir plus sur le projet de commune unique en Gruyère ?

Des soirées d'information à la population relatives au vote consultatif du 9 juin 2024 sur la poursuite des travaux en vue d'une commune unique en Gruyère sont prévues :

- le **mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024 à 19h30** à la salle CO2 à La Tour-de-Trême ;
- le **jeudi 2 mai 2024 à 19h30** à la salle communale Otavela à Hauteville ;
- le **mercredi 15 mai 2024 à 19h30** à la salle Associative « Les Lévanches » à Charmey ;
- le **mercredi 22 mai 2024 à 19h30** à la salle de l'Hôtel de Ville à Broc.



## 7. Les pAGES + L'écho de la Commission Seniors



Au mois de janvier 2023, la Société de Jeunesse a organisé pour la première fois le dîner des aînés. Deux membres du conseil communal étaient invités à cette occasion et j'ai eu l'opportunité de partager cette journée jeunes-seniors. Que d'agréables moments partagés, quelle belle dynamique créée par la présence de la Jeunesse, que de grands-parents fiers de leurs petits-enfants durant ce moment festif !

De cette belle rencontre a germé l'idée d'organiser un Café Seniors avec les jeunes. Le printemps étant bien chargé pour eux, avec la tournée du 1er mai, la préparation des chars et des costumes pour la Rencontre des Jeunesses gruériennes, un premier contact a été pris avec Arnaud Delabays qui a relayé l'idée à son comité. Celui-ci a accepté sans hésiter de participer au Café Seniors automnal.

Une réunion entre la commission Seniors et 3 membres du comité de Jeunesse a eu lieu le 14 septembre 2023. Après quelques explications au sujet du déroulement des cafés Seniors précédents, les jeunes nous ont proposé d'organiser une matinée jeux. Nous avons trouvé l'idée très appropriée et l'avons acceptée sans hésiter. L'organisation a été vite trouvée : la société de Jeunesse amène les jeux et s'occupent de leur organisation et la commission Seniors s'occupent de la subsistance.

Comme prévu, nous nous sommes retrouvés le 18 novembre vers 8h pour la mise en place de la salle. Ce n'était pas facile pour tout le monde ! La soirée du vendredi s'était prolongée pour certains et la nuit avait été courte. Mais merci d'avoir été présents malgré le manque de sommeil !

Vers 9h, les Seniors sont arrivés et ont débuté la matinée par un café. Ensuite, Arnaud Delabays a pris la parole et a présenté les différentes actions que la Jeunesse met en place pour les habitants de la commune tout au long de l'année.

Après ces quelques mots, il était temps de découvrir les jeux qui étaient variés. Malgré cela, la préférence a vraiment été les jeux de cartes et Frédy a été mis à contribution pour sortir le matériel utilisé le mercredi par les joueurs de cartes. Certains groupes ont choisi les jeux réunis ou le scrabble. Les groupes de jeux étaient composés de seniors et de jeunes, mais des personnes ont préféré rester entre pairs. Une bonne ambiance régnait dans la salle.

Certains groupes étaient très concentrés, car il n'est pas facile d'apprendre à jouer au chibre ou de découvrir un nouveau jeu. De part et d'autre, les participants se sont montrés patients et compréhensifs afin de donner les explications nécessaires. D'autres se sont amusés et ont bien ri avec des jeux drôles demandant un peu moins de concentration. D'autres ont simplement échangé afin de faire connaissance et ont papoté de tout et de rien.



Vers 11h30, le moment de l'apéritif était arrivé. Des joueurs ont trouvé que le moment consacré aux jeux était trop court et ont continué leur partie en partageant le verre que les jeunes leur avaient servi. Ce moment convivial a été agrémenté par l'arrivée surprise de Françoise Deschenaux qui nous a interprété quelques morceaux d'accordéon. Merci beaucoup Françoise !



Pendant ce temps, à la cuisine, la soupe à la courge préparée le vendredi par Vanessa Pratley et moi-même, demandait de l'attention, car il fallait la réchauffer sans qu'elle n'attache et ne brûle au fond des casseroles. Je tiens à remercier particulièrement Vanessa qui, la veille, m'a fait la bonne surprise d'avoir préparé tous les légumes le matin, soit 16 kg de courges, 2.5 kg de pommes de terre et 2.5 kg d'oignons, afin que l'on gagne du temps l'après-midi. La commission Seniors s'affairait également à préparer ce qui accompagnait la soupe.

Après l'apéritif, tout le monde a mis la main à la pâte pour servir les soupes, le pain, le fromage et les boissons. D'après les commentaires, chacun a été bien servi et s'est régalé.



Comme à son habitude, Roland Grandjean a eu à cœur de préparer une animation pour clore la rencontre. Il nous a lu une histoire : *Le carrosse*. Pendant sa lecture, il n'a pas manqué de mettre à contribution plusieurs personnes présentes : des jeunes et des moins jeunes.

Roland était le meneur de jeux et nous devions nous placer comme suit : deux chevaux tout devant, un rang derrière, le cocher, ensuite, quatre roues (avant gauche, avant droite, arrière gauche, arrière droite) et au milieu du carré formé par les roues, un roi et une reine. A chaque fois qu'une personne entendait son nom dans l'histoire, elle devait se lever puis se rasseoir. Si le mot carrosse était prononcé, tout le monde se levait et se rasseyait.

Je vous relate les deux derniers paragraphes de l'histoire afin que vous vous rendiez compte que ça n'a pas été de tout repos et surtout pour le cocher qui a été mis le plus à contribution. Il a dû conduire le carrosse, ce qu'il sait bien faire car c'est le travail d'un cocher, mais il a dû également se lever 45 fois ! C'est Arnaud qui a joué ce rôle et il a bien mérité nos applaudissements.

...

*Le roi demande au **cocher** : "**Cocher, cocher, cocher, pourquoi nous arrêtons-nous ?**". Le **cocher** répond : "Mon roi, nous avons survécu, le carrosse et toutes les roues ont bien supporté la course, même la roue avant gauche. Les chevaux, aussi bien le cheval de droite que le cheval de gauche méritent un peu de repos après cet effort !".*

*La reine se réjouit et dit au roi : "Le **cocher** a si bien fait son travail que nous le proclamons Maître **cocher** !". Le **cocher** a entendu ce que la reine a dit au roi et il est très heureux et très fier. Finalement, tous sont contents d'en avoir réchappés, sains et saufs. La reine remercie le **cocher**, le roi le remercie aussi. Même les chevaux sont heureux que le **cocher** ne les fouette plus. Et comme ils ne sont pas morts, dorénavant, ils se promèneront toujours ensemble : le roi, la reine, le carrosse, les roues et les chevaux et bien sûr le **cocher**.*



Un tout grand merci à Roland qui nous a permis de jouer cette histoire en mouvements !

Vers 14 heures, les invités se sont levés, très contents d'avoir partagé un agréable moment. Les organisateurs ont tous mis la main à la pâte afin de remettre la salle en place, balayer, récurer, faire la vaisselle et ranger la cuisine.



Un grand merci pour votre participation et un merci particulier à tous les jeunes présents qui ont donné de leur temps et ont mis du cœur pour offrir aux seniors de la commune une belle journée. Notre jeunesse est une société vivante, organisatrice de plusieurs événements au sein de notre commune. Cette année est une année exceptionnelle **puisqu'elle fêtera ses 100 ans d'existence, les 22 et 23 novembre 2024**. Prenez note des dates, car les jeunes auront certainement du plaisir à vous rencontrer durant cet événement.

Pour la commission Seniors : Suzanne Cosandey

### Agenda Seniors : quelques dates à retenir :

- Jeudi 16 mai 2024 :  
broche au terrain de football
- Mercredi 10 juillet 2024 :  
course des seniors
- Samedi matin 30 novembre 2024 :  
Café Seniors avec un thème à définir et  
une soupe



Nous vous informerons en temps utile par rapport à ces activités, mais notez déjà les dates afin de pouvoir y participer.

## **QUELQUES RAPPELS**

### **Soutien aux personnes incontinentes**

Le Conseil communal est conscient que les frais liés à l'incontinence peuvent être élevés et soutient ces personnes. Si vous êtes concernées, vous pouvez obtenir 2 rouleaux de sacs à poubelle de 35 litres par année, sur présentation d'un certificat médical à l'Administration communale. Le certificat médical est valable une année et devra être renouvelé.

N'hésitez pas à profiter de cette prestation.

### **Les prestations complémentaires (PC) : quelques rappels utiles**

Les rentes AVS assurent aux personnes âgées un revenu minimum, mais bien souvent elles ne suffisent pas pour vivre. C'est pourquoi la Loi fédérale sur les prestations complémentaires a été introduites en 1996. L'octroi des prestations complémentaires dépend des cantons. La réforme des PC est entrée en vigueur le 01.01.2021.

Tout rentier AVS/AI, tout bénéficiaire d'une allocation pour impotent de l'AI, ainsi que tout bénéficiaire d'indemnités journalières de l'AI sans interruption pendant 6 mois au moins, domicilié dans le canton de Fribourg, a droit à des prestations complémentaires à l'AVS/AI, si la part de ses dépenses reconnues excède ses revenus déterminants. Pour les personnes de nationalité étrangère, certaines conditions supplémentaires sont nécessaires.

Les prestations complémentaires se calculent en fonction d'éléments personnels : les revenus et les dépenses. Ce système a l'avantage de tenir compte des situations individuelles. C'est la raison pour laquelle les montants octroyés sont différents d'une personne à l'autre. La demande doit être déposée à la caisse de compensation. Les PC ne sont pas imposables. Pro Senectute propose un calculateur en ligne pour évaluer votre droit aux PC.

### **Remboursement des frais de maladie**

Les bénéficiaires des PC peuvent se faire rembourser différents frais de maladie. Les informations détaillées se trouvent sur le site internet de la caisse cantonale de compensation.

### **Redevance radio et TV**

**Le bénéficiaire de prestations complémentaires est exonéré de la redevance.** Il doit fournir à l'organe d'encaissement SERAFE AG, Case postale, 8010 Zürich, la décision PC lui garantissant ce droit.



## Journaux

**Les quotidiens La Liberté, La Gruyère et Freiburger Nachrichten accordent un rabais de 25% sur les abonnements des personnes qui sont au bénéfice des PC** sur présentation de la décision de l'organe PC lui garantissant ce droit.

## Réduction de prime d'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Elle est destinée à faciliter le paiement des cotisations à l'assurance-maladie obligatoire et s'adresse non seulement aux personnes âgées, mais également à toute la population. La demande peut être déposée jusqu'au 31 août pour l'année en cours auprès de la Caisse cantonale de compensation :

<https://www.caisseavsfr.ch/fr/Assurances/Reduction-des-primess-d-assurance-maladie/Reduction-des-primess-d-assurance-maladie.html>

## L'indemnité forfaitaire par districts pour l'aide à domicile

Il s'agit d'une **aide financière accordée aux parents et aux proches (proches aidants) qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile**. Les critères d'attribution de cette indemnité (max. 35 CHF par jour depuis le 1er janvier 2024) sont définis de manière uniforme dans le canton. L'indemnité forfaitaire est imposable, mais des déductions sont possibles. Vous pouvez demander des renseignements auprès de la Commission de district pour l'aide et les soins à domicile : 026/919 00 19. Celle-ci examine la demande en s'appuyant sur l'avis des organismes d'aide et de soins à domicile (et dans tous les cas du ou de la médecin).

## Les aides financières de Pro Senectute

Dans des situations particulières pour lesquelles le système légal n'apporte pas de solution, les personnes de plus de 60 ans peuvent faire appel aux aides financières de Pro Senectute.

Lorsque Pro Senectute ne peut pas intervenir, mais que la situation se justifie, Pro Senectute sollicite des fondations privées, par exemple l'AFAG, en Gruyère : <http://www.fondation-afag.ch/>

Pro Senectute est à disposition pour des questions plus précises sur ces différentes assurances sociales, l'évaluation des droits et la préparation des demandes. En effet, les formulaires peuvent être compliqués à remplir. Des entretiens sont proposés dans les bureaux ou à domicile des personnes retraitées ou de leurs proches. Les consultations sociales sont gratuites et confidentielles. Pro Senectute a également un bureau à la Rue de la Lécheretta 18, à Bulle. Pour les personnes qui souhaitent un entretien, il est bien de prendre rendez-vous par téléphone :

026/347 12 40, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.



## Pro Senectute Fribourg

Passage du Cardinal 18  
1700 Fribourg

Tél. 026 347 12 40  
info@fr.prosenectute.ch

Nos bureaux sont ouverts  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 16h30

[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)

### Le service de nettoyage avec du cœur



- Sur tout le territoire cantonal
- En ligne directe avec une coordinatrice régionale
- Des collaboratrices de nettoyages sensibilisées aux effets de l'âge
- En coordination avec les assistants sociaux de Pro Senectute si besoin et sur demande
- Des conditions d'annulation claires (si absence pour des raisons médicales par exemple)
- Bilingue

**Des prestations de qualité et flexibles pour les personnes âgées**

#### Qui peut profiter de ce service ?

Toutes les personnes à partir de 60 ans habitant dans le canton de Fribourg

#### Quelles sont nos prestations ?

Nos collaboratrices sont à votre disposition pour venir nettoyer chez vous périodiquement ou réaliser un nettoyage de printemps en profondeur de façon plus exceptionnelle.

A vous de choisir selon vos besoins et le type de nettoyage souhaité. Le service de nettoyage a en principe une durée de 2h minimum. Des exceptions sont possibles (cf. à nos conditions générales 2024 disponibles sur [www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)).

#### Combien cela coûte-t-il ?

L'heure de nettoyage coûte CHF 36.- y compris les frais de déplacement. La facture vous parvient mensuellement. Un montant unique de CHF 50.- pour frais d'ouverture de dossier sera ajouté à la première facture.

Le matériel et les produits adéquats pour le nettoyage sont à la charge du client.

#### Qui sont nos collaboratrices ?

Nos collaboratrices de nettoyage apprécient le contact avec les personnes âgées. Elles vivent dans la région de leurs clients. Elles sont soumises au secret professionnel et sont rémunérées et assurées par Pro Senectute.

### Prise en charge des frais

#### Par les prestations complémentaires

Les personnes bénéficiaires de prestations complémentaires peuvent obtenir de la Caisse de compensation la participation suivante :

- Personne seule et couple : maximum CHF 6000.- par an.
- L'heure de nettoyage est prise en charge jusqu'à CHF 30.-.

Une demande d'aide financière est possible via un.e assistant.e social.e.

#### Par la caisse-maladie

L'assurance de base de la LAMAL ne couvre pas ces frais. Toutefois certaines complémentaires (LCA) le peuvent.

#### Inscription

Pour bénéficier de notre service de nettoyage, veuillez contacter notre réception par téléphone au 026 347 12 40 ou par courriel [info@fr.prosenectute.ch](mailto:info@fr.prosenectute.ch). Une fois votre demande enregistrée, nous vous enverrons rapidement le formulaire d'inscription nécessaire.

Veuillez noter que les délais d'attente varient en fonction des forces de travail disponibles selon les régions.

#### Informations

Pour plus d'information, nous vous invitons à prendre contact avec notre service par téléphone au 026 347 12 91 ou par courriel [service.nettoyage@fr.prosenectute.ch](mailto:service.nettoyage@fr.prosenectute.ch).

Vous vivez avec la maladie d'Alzheimer, ou vous accompagnez un proche qui en est atteint : soyez les bienvenus à notre rencontre !

Nous sommes là pour en parler, vous informer, vous conseiller, vous orienter !

## Rencontre Alzheimer

### Bienvenue à notre rencontre Alzheimer mensuelle !

Si nécessaire, une bénévole de l'Association s'occupera de votre proche malade durant la discussion – boire un café, faire un jeu de société, ou une promenade à l'extérieur.

Nos brochures et nos fiches d'information gratuites sont à votre disposition.

/ Venez sans rendez-vous, en toute simplicité ! Nous vous attendons avec plaisir

Dates 2024	Lieu
08 janvier	Restaurant Le Manoir
05 février	Grand-Rue 53
04 mars	Vaulruz
08 avril	
06 mai	Horaire
03 juin	De 14h à 17h
02 septembre	
07 octobre	
04 novembre	
02 décembre	



/ Alzheimer Fribourg • Passage du Cardinal 18  
1700 Fribourg • Tél. 026 402 42 42  
info.fr@alz.ch • alz.ch/fr

## Rencontres Alzheimer - Vaulruz

La rencontre s'adresse aux personnes atteintes de démence et à leurs proches.



## Les portraits du semestre

### Portrait de Micheline Delabays

Mais dans quelle source de Jouvence Micheline puise-t-elle toute cette belle énergie, cette vivacité et cette fraîcheur ? A l'écoute de son récit de vie, il apparaît clairement que c'est l'activité et la passion qui tendent à entretenir la jeunesse qui la caractérise !

Micheline a quitté la ferme de ses parents située à Sâles pour épouser Raphaël et reprendre avec lui la boulangerie de Grandvillard le 10 mars 1967. Alors qu'elle pensait n'y rester que quelques années, elle a tenu son commerce durant 36 ans avant de le remettre à son fils Jean-Luc et à son épouse. Elle ressent une immense satisfaction en repensant à ses nombreuses années passées à la boulangerie. Toute sa vie a été jalonnée de transitions qui se sont réalisées progressivement et en douceur !



A l'entrée dans la retraite à 64 ans, Micheline a continué à livrer le pain dans les points de vente répartis dans l'Intyamon jusqu'à l'année passée. « *Un travail bien dosé demeure un plaisir* » selon ses dires ! Avec son petit bus, elle partait le matin pour faire sa tournée ponctuée au final par un petit café. Un petit bonheur auquel elle vient de mettre un terme, puisque son fils a remis son commerce à un nouveau jeune boulanger tout récemment.

En tant que proche aidante pour son mari Raphaël, elle accomplit pleinement cette activité avec le soutien de toute la famille ! Lorsque la météo le permet, le couple se rend au chalet au-dessus d'Albeuve. Quels beaux moments passés au milieu de la nature ! « *C'est la ressource qui nous sort du traintrain quotidien* » ! Micheline ne le dit pas explicitement, mais ses propos dévoilent des talents d'excellente cuisinière apte à faire mijoter de bons petits plats sur le creux du feu ! Discrète et modeste, Micheline se garde bien de se prévaloir des résultats obtenus ... mais on devine aisément qu'il y a largement de quoi ravir les papilles gustatives de toute sa chère famille.

Micheline apprécie le printemps et l'été pour les souvenirs de son enfance à la ferme paternelle : le jardinage, les travaux de fenaison et les innombrables tâches agricoles réalisées avec les membres de sa famille. C'était dur, certes, mais ces moments reposaient sur des valeurs chères à ses yeux, à savoir l'entraide et la collaboration, des valeurs qui restent un fil rouge immuable pour elle. L'hiver était une période plus rude : brasser la neige pour rejoindre le village, déblayer des gros tas de neige, le froid, la glace ! C'est le chemin parcouru pour se rendre à l'école ou à l'église avec ses frères et sœurs qui a contribué à la doter d'une bonne musculature. La forme physique nourrie par des exercices quotidiens est une des clés pour garder la santé, selon notre dynamique seniore.

Jouer aux cartes ou aux mots cachés au chalet sont des passe-temps gratifiants pour Micheline ! Ajoutons encore d'excellents moments passés avec ses copines au bord du terrain de foot à Grandvillard et le tour est joué ! Le réseau social représente une ressource essentielle pour elle qui trouve que notre village, « *situé à la fois près de tout et à la fois au calme en pleine nature* », procure une multitude d'occasions de rencontrer des gens !

Et pourtant, Micheline a eu l'occasion de découvrir d'autres magnifiques contrées. Malgré le travail conséquent à la boulangerie, avec Raphaël, leurs enfants ou leurs amis, elle a réalisé de beaux voyages dont elle garde d'excellents souvenirs : Maroc, Kenya, Tunisie, les îles Canaries, République Dominicaine, Ibiza... Mais la Provence est l'endroit qu'elle a préféré ! Un paradis, un rêve où tout est beau ! De magnifiques petits villages, une nature luxuriante, des champs de lavande, un charme fou ! Le conseil que notre amie retient de ses escapades passées se résume ainsi : « *Profitons de partir à chaque fois que l'occasion se présente et quand on a la forme et la santé !* » C'est ce qu'elle fait encore aujourd'hui avec un plaisir indicible !

Micheline aime beaucoup la musique, tout ce qui est gai ! Mais elle n'est pas dépendante des nouvelles technologies : tablette, radio et iPhone sont des moyens qu'elle n'utilise qu'avec parcimonie, uniquement quand c'est indispensable ! La télévision ? A dose homéopathique pour Micheline... juste pour voir la suite des feuilletons de Dallas... mais chut ! C'est un secret !

Elle remercie la commune de Grandvillard « *qui gâte ses seniors. Beaucoup de retraités vivant dans d'autres lieux nous envie !* » La commune et la société de jeunesse organisent des manifestations qu'elle apprécie au plus haut point : ce sont des occasions pour rencontrer des gens, échanger et sentir un soutien extérieur. Elle note que le cadeau offert par la commune à toute personne pour ses 80 ans, à savoir l'abonnement annuel au Magazine Générations, est un geste très généreux. Elle et son mari le lisent avec intérêt. « *C'est un beau cadeau de la part de Grandvillard ! Merci pour tout et poursuivons sur cette voie !* »

Entretien conduit par Léonard Jaquet et Jacqueline Gremaud

## Portrait de Henri Moura



Henri est né à Grandvillard en 1945, à côté de l'auberge du Vanil Noir, dans une bâtisse que son père possédait avec son oncle André. Sa maman étant décédée alors qu'il n'avait que 14 mois, il a eu toutefois la chance de vivre dans une grande famille composée de 9 frères et sœurs, de sa deuxième maman et de son papa.

En 1956, il a construit sa maison un peu à l'écart du village, en direction de Lessoc. Loin de s'isoler chez lui, il aime aller à la rencontre d'autrui. L'amitié est une ressource inaltérable pour lui ! Il fait partie d'une amicale composée de 32 copains de l'école de recrue de 1965. Henri apprécie la compagnie d'amis pour jouer aux cartes, à condition que la partie ne dure

pas des plombes ! Mais ce qu'il préfère, c'est jouer d'un instrument ! En musicien aguerri, il a passé 20 ans dans la société de musique.

Les journées d'Henri sont remplies à ras bord : en plus des activités autour de la maison et dans le jardin, il s'adonne volontiers à son sport favori : le vélo électrique. Tous les sports le captivent, bien qu'il n'ait pas eu l'occasion d'en pratiquer durant sa jeunesse, faute de temps. Amateur inconditionnel de foot, il a été fan du FC Sion et du FC Fribourg (à l'époque des belles années des Pingouins !). Il a également pratiqué le ski jusqu'à l'année passée, année fatidique où son ménisque l'a contraint à mettre un stop définitif à tout sport de glisse.

Avec Marie-Lou son épouse, il a souvent œuvré comme bénévole pour les personnes qui se rendent à Lourdes. Après une petite pause, il a repris cette activité cette année en tant que brancardier. Le fait de se mettre au service des autres, et plus particulièrement des personnes meurtries dans leur corps, lui procure la satisfaction de se rendre utile. Comme il le note : « On donne un peu, mais on reçoit tellement ! ».

Parmi les bonnes choses de la vie, il évoque les délicieux repas concoctés par son épouse « un cordon bleu hors pair », comme il se plaît à dire ! Il avoue être un peu gourmand ! Si les repas traditionnels bien mitonnés tels que la fondue et la raclette lui plaisent tout particulièrement, il manifeste plus de retenue à l'égard des plats apprêtés avec du poisson (filets de perche mis à part bien entendu !). Et puis, aller au restaurant est un plaisir qu'il ne boude pas ! A la cuisine, c'est Marie-Lou qui dirige les opérations : Henri, pour sa part, s'est vu confier la mission du découpage de la viande, notamment à la Bénichon.

Le printemps est sa saison préférée. C'est le souvenir des années où il exerçait son métier de paysan : la sensation de la météo qui s'adoucit, l'éveil de la nature, la libération des bêtes confinées dans l'étable durant l'hiver pour les envoyer s'ébattre avec bonheur dans le pré ! « Le printemps, c'est chaque fois un nouveau départ ! », adage cher au cœur d'Henri qui aime aller de l'avant ! Il se montre vite enclin à faire de nouvelles connaissances, à découvrir de nouveaux horizons, de nouveaux paysages ! Si l'avion n'était pas source d'une trouille irrationnelle, il aurait pu imaginer se rendre au Canada ou aux Etats-Unis pour visiter ses copains paysans partis là-bas autour des années 1970.

D'une vie professionnelle très intense, la transition vers la retraite s'est faite sans heurts, tout naturellement ! « Il y a un temps pour tout ! » Henri a passé le relais à ses enfants le cœur léger, « en se mettant à disposition mais sans jamais s'imposer ». Au cœur de ses multiples plaisirs, il place sa famille, le bien le plus précieux à ses yeux... avec, naturellement, la santé ! Et il est vrai qu'Henri se porte à merveille ! Les années semblent glisser sur lui ! Il ne paraît pas son âge et fait fi des années qui tournent au compteur !

Henri se sent superbement bien à Grandvillard. Selon lui, la commune est attentive au bien-être des aînés. La course organisée à leur intention est à chaque fois une réussite, tout comme le dîner et la broche offerts aux seniors. C'est aussi l'occasion de sortir de son chez-soi, même si on s'y sent bien, pour discuter et revoir des gens. Henri relève qu'au fil du temps, les mœurs de la société ont considérablement changé. Quand il était jeune, les contacts entre les habitants étaient faciles et spontanés. Actuellement, la société est devenue plus individualiste. Henri trouve que Grandvillard fait exception fort heureusement à ce constat. Faire des achats dans les magasins du village ou se rendre à la déchetterie sont des opportunités pour rencontrer du monde et échanger quelques propos. Passer près de l'école, voir des enfants et les saluer... cela donne de la vie ! « On trouve tout à Grandvillard ... sauf le bancomat ! » C'est une grosse perte pour le village, surtout pour les personnes qui ne sont pas motorisées ! Mais mis à part ça, le village offre un cadre idéal pour les seniors ! Il clôt cet entretien en remerciant chaleureusement les autorités.

Entretien conduit par Léonard Jaquet et Jacqueline Gremaud

Par ces témoignages, nous désirons chercher à savoir comment les senior·e·s de notre commune vivent leur retraite, de quoi est fait leur quotidien et quels sont leurs éventuels besoins et souhaits.

Un grand merci aux personnes qui ont accepté d'apporter leur contribution à la rédaction de ces portraits.

La Commission Seniors remercie chaleureusement Madame Micheline Delabays et Monsieur Henri Moura qui se sont prêtés au jeu et qui ont accepté de partager leurs expériences de vie afin d'agrémenter L'écho de la Commission Seniors.



## INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE



### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

### Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.

### COMITE FRG

Antoinette Badoud,  
présidente.  
Jean-José Ruffieux,  
vice président.  
Membres : Albert Pittet,  
Alexis Gobet,  
Bernard Tinguely,  
Jean-Paul Dunand.  
Secrétaire:  
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS,  
VOUS POUVEZ LE FAIRE  
VIA CES DEUX CONTACTS:**

abadoud@bluewin.ch

078/765.96.65





## 8. Les expressions de mes voisins qui font chaud au cœur par Victoria Kalashnykova

Si vous vous posez la question : « C'est qui cette fille qui va partager ses pensées dans cet article et pourquoi je dois le lire ? », - j'aimerais commencer par me présenter. Je m'appelle Victoria, je suis ukrainienne. Depuis le 17 décembre 2022, j'habite à Grandvillard, tout près de l'église, avec ma maman et ma fille de 2 ans.

En Ukraine, je travaillais comme présentatrice de télé, j'avais mon appartement et ma grande famille... C'était avant, maintenant, je suis en Suisse. Je suis en Suisse à cause de ... vous savez, bien sûr, à cause de quoi, vous suivez les nouvelles. Mais cette fois, je ne veux pas partager ce que je sens ou bien, c'est quoi, mon parcours, je vais juste dire qu'après avoir dû quitter ma ville, je reste toujours en face de mes enjeux, (comme chacun d'entre vous), et que ce sont toujours les gens autour de moi qui m'aident à retrouver de nouveau les goûts, les couleurs et les sens.

Quand on change brusquement sa vie, quand on est forcé d'abandonner ceux qu'on aime, quand on laisse ce qu'on a bâti, on perd certaines qualités et on en obtient d'autres. On n'est plus quelqu'un du passé, on devient quelqu'un du présent. Quelqu'un, qui apprend tout le temps, qui devient exigeant, qui aperçoit ses misères comme les plus émouvantes dans le monde entier. On devient bizarre, rigolo et étrange quand on essaie de décoder les habitudes de la nouvelle réalité. « C'est triste que tu ne sois plus le-la même qu'avant », - disent les uns, « C'est comme ça », - disent les autres. « Quoi ? Tu réfléchis trop... on va boire du café. Viens le plus vite possible », - disent mes voisins. Et je les suis, parce que c'est chouette et puis, j'ai de la chance de les connaître.

A Grandvillard, j'ai rencontré des personnes tout à fait extraordinaires. Quand je leur dis qu'elles ne sont pas comme les autres, elles me répondent, que ce n'est pas vrai. Mais, Mesdames et Messieurs, pour moi, c'est la pure vérité ! Les Grandvillardins·nes que je côtoie ont des pensées profondes, ils-elles savent les partager en riant. C'est la sagesse de Dieu, cela ! Ils-elles trouvent toujours de la philosophie dans la routine.

En ukrainien, il y a une expression qui dit : « On peut tuer les gens à l'aide des mots, à l'aide des mots, on peut les soigner ». Heureusement, je suis bien soignée. Par contre, la vie n'est ni dure, ni facile. C'est l'attitude qui décide (et les gens qui entourent). Voici des expressions de mes voisins·nes que je voudrais rendre immortelles (car ils-elles le méritent).



Je respecte vos limites et je garde l'anonymat. Je partage vos expressions, c'est parce que j'apprécie votre savoir-vivre et je vous en remercie.

- La richesse, c'est l'ambiance autour de toi.
- Pour réussir sa vie, il ne faut pas être trop gourmande.
- Le travail, ça fait du bien.
- En Suisse, on ne dit pas que c'est impossible, on trouve les chemins pour que cela devienne possible.
- Ne compare pas la vie en Ukraine et en Suisse, vis tout simplement.
- Je vis chaque jour ma petite vie, je ne fais pas de projet, il n'y a pas de désespoir, il y a juste des réussites.
- Il faut toutes sortes des gens pour que la Terre tourne.
- Il n'y pas de travail rigolo, il y a des gens qui sont rigolos.
- Quand je garde mes 5 grands enfants chez moi, ça va ; 7, ça fait trop.
- Quand je serai grande, je veux devenir maitresse des dauphins, et moi, je veux pousser les poussettes.
- J'ai appris le français en 2 jours, je voudrais apprendre l'ukrainien en 3 jours.
- Les hommes savent aussi faire le ménage, on est égaux.
- Je nettoie tout avant que la femme de ménage vienne chez moi.
- Ma grand-maman française disait : « Jésus » quand on éternuait.
- Je ne me rappelle pas de la conjugaison du verbe « moudre », je dis toujours « du café moulu ». Eh bien, chacun a ses inconvénients.
- La langue française, elle est infinie.
- Pourquoi tu appelles ta fille, en disant Marousia, Mariika, Marichka ? Elle est Maria. C'est votre tradition d'inventer les dérivatifs. Elle doit connaître son vrai prénom. La fille entend déjà 2 langues, ne complexifie pas sa vie.
- Je peux t'apprendre à chanter si tu chantes faux, si tu ne chantes pas, je suis impuissante.
- Il ne faut pas pétouiller.
- Oui, je parle allemand, je ne suis pas quelqu'un qui se gêne.
- Vous n'avez pas mangé le gâteau que j'avais acheté pour vous, mais je ne vous ai pas invitées à le manger, c'est vrai.
- Vous aimez ce café ? - C'est un très bon café. - Combien sur 10 ? - 3.
- Mon chat n'est pas gâté, il a 3 canapés et juste de l'essentiel.
- Quand il pleut, je me promène avec un parapluie jaune, comme ça j'ai l'impression qu'il y a du soleil.
- Tout ce que l'on fait, c'est soit malgré la peur, soit grâce à l'amour.

Victoria Kalashnykova

## 9. Le coin des sociétés locales et des manifestations



Rendez-vous le samedi 25 mai  
De 9h à 17h

## Recherche d'un ou d'une secrétaire



Si tu es intéressé·e à t'investir pour ton village, tu seras accueilli·e dans une équipe dynamique et festive et ton job ne sera pas trop contraignant.

Alors vas-y, prends ton téléphone et appelle Estelle au 079 410 84 80



## PARTERRES DE FLEURS

Après deux années de vie de nos nouvelles plantations à travers le village, nous sommes contents de constater que les fleurs et plantes vivaces commencent à se faire à la vie de Grandvillard.

La première année a été très sèche, la deuxième année a subi les assauts des campagnols et même de vols humains de bulbes... Incroyable mais vrai !!!!!



Nous avons constaté que l'automne a été moins fleuri, notre paysagiste Sambuccus est venu replanter quelques plantes.

Le jardin des souvenirs est trop envahi par les plantes, nous allons rectifier tout ça...

Merci!!!!!!!!!!!!!! à toutes et tous d'avoir été patients., la nature doit prendre ses marques.

Nous remercions la commune de collaborer avec nous en arrosant les parterres.



## Parc du Saudillet

Au printemps dernier nous avons fait appel à l'entreprise Berset Jardins, rivières et forêts pour remettre en état les installations du Saudillet.

Le petit train a un nouveau wagon, les ressorts des éléphants sont prêts à bondir, la table a été poncée et reste d'une solidité incroyable vu son âge, le nouveau terrain de pétanque est prêt à accueillir les cochonnets !!!!! Que de bons moments à venir pour petits et grands !

Merci Laurent pour ton travail.



## Le Chœur-Mixte de Grandvillard

vous invite à son prochain concert !



Venez nombreux plonger dans un univers musical plus écossais que gruérien pour commencer. Vous voyagerez ensuite dans un univers plus connu la Fête des Vignerons avec les Ténors de la FeVigne.

2025 rime pour le Chœur-Mixte avec 165 ans. Plus d'un siècle et demi de chant de quoi fêter et surtout marquer le coup. Nous avons décidé de nous lancer dans un concert-spectacle « Le Tour du Monde en 165 minutes ».

Si le concept te parle et te donne envie de nous rejoindre pour cette aventure alors contacte-nous et viens retrouver nos rangs dès la rentrée prochaine en septembre.

Président du Chœur : Marc Zenoni 079/291 45 49

La Troupe de Croqu'Free'Son  
vous présente « Le Coeurdonnier »

Dans une salle de classe, Théo, Théa et Cosette semblent totalement ailleurs. Que leur arrive-t-il ? Ils n'ont plus goût à rien. Leur monde devient gris, noir. Toutes les couleurs ont disparu. Le maître du gouffre leur a volé tout ce qu'il leur restait de pensées positives.

Heureusement, le coeurdonnier va guider les trois jeunes et les envoyer en quête de leur moi intérieur afin qu'ils s'ouvrent à nouveau aux joies de la vie. Théo, Théa et Cosette feront de belles rencontres tout en évitant les pierres de l'oubli qui servent la cause du maître du gouffre. Ils traverseront des mondes incroyables, déjoueront certains pièges, parleront *pika*, *fantastique*, *poisson* et même *cactus*.

Arriveront-ils au bout de leur quête ?



Réservez vos places sur notre site [www.croqufreeson.ch](http://www.croqufreeson.ch)

Adulte : CHF 20.00    Enfant : CHF 10.00

*Tu aimes chanter*

*Tu aimes danser, bouger*

*Tu aimes jouer la comédie*

Dans ce cas, rejoins la troupe de Croqu'Free'Son à la rentrée prochaine en septembre. Pour tout âge et de tous niveaux. Les garçons, adolescents et hommes sont les bienvenus. Laissez parler le créatif qui est en vous.

Renseigne-toi et inscris-toi sur notre site [www.croqufreeson.ch](http://www.croqufreeson.ch) ou chez Stéphanie Dévaud-Jaquet au 078/862.21.62.

La grande Famille de  
*Croqu'Free'Son*

\*\*\*\*\*



### **GROUPE E TOUR 2024, 3<sup>e</sup> étape à Grandvillard**

Chères Villageoises,  
Chers Villageois,

Le Groupe E Tour est une compétition de course à pied composée de 5 étapes dans différentes régions du canton de Fribourg. Ces étapes se déroulent chaque mercredi soir dès le 14 août et jusqu'au 11 septembre 2024.

Le Ski-Club de Grandvillard a la chance d'organiser une étape pour la quatrième fois. Celle-ci se déroulera sur la place du camp militaire au bas du village le

**Mercredi 28 août 2024**

Outre la course principale, une version nordic walking et un parcours pour les enfants sont également au programme. Vous trouverez toutes les informations sur [www.groupe-e-tour.ch](http://www.groupe-e-tour.ch)

Nous nous réjouissons d'accueillir cette 3<sup>ème</sup> étape du Groupe E Tour 2024 à Grandvillard !

Ski-Club Grandvillard

Le Comité



La société de musique l'Echo du Vanil-Noir a le plaisir de vous annoncer ses prochaines manifestations :

Le samedi 15 juin 2024, nous organiserons la 10<sup>ème</sup> édition de notre Rencontre de véhicules anciens.

**10ème Rencontre  
de véhicules anciens**

Samedi 15 juin 2024  
dès 10h00

★ Invité : Club Citroën Suisse 34-57 ★

Petite restauration - buvette      Balade dès 14h30

**Halle de gym - Grandvillard**

infos : [echoduvanilnoir@gmail.com](mailto:echoduvanilnoir@gmail.com)

Nous participerons également à la **38<sup>ème</sup> Fête des musiques gruériennes** qui aura lieu du 16 au 19 mai 2024 à Riaz. Notre société se produira devant le jury en salle le **samedi 18 mai à 10h40** et lors du concours de marche le **dimanche 19 mai à 09h25**. Venez nombreux nous soutenir !

Pour tout renseignement  
Marion Borcard, présidente  
079 531 44 62  
[echoduvanilnoir@gmail.com](mailto:echoduvanilnoir@gmail.com)





Société de Jeunesse  
1666 Grandvillard

## Fête du 1<sup>er</sup> août

La société de Jeunesse de Grandvillard organise sa traditionnelle fête du 1<sup>er</sup> août. Celle-ci aura lieu à la place de jeux du Saudillet le

**mercredi 31 juillet 2024,  
jeudi 1<sup>er</sup>, vendredi 2 et samedi 3 août 2024 dès 18h00**

Un apéro villageois vous sera offert le mercredi 31 juillet 2024 dès 18h00. Pour agrémenter votre soirée, une soupe de chalet vous sera proposée.  
Des grillades régaleront vos papilles les autres soirs.

Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux !

La société de jeunesse



## SAMEDI 18 MAI 2024 (tir anticipé)

14h00	Début des tirs
18h00	Ouverture du snack
19h00	Fin des tirs
20h00	<b>FRÜHLINGFEST</b> avec DJ Bill
01h30	T'as encore soif ? Eh ben dépêche-toi de commander ça ferme bientôt !
02h00	Fermeture

## TIR EN CAMPAGNE 24-25-26 MAI 2024



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

## SAMEDI 25 MAI 2024

08h00	Début des tirs
11h30	Ouverture de la restauration et du snack
12h00	Fin des tirs Pause – repas de midi
13h24	Reprise des tirs
18h00	Soirée des sponsors - tir des sponsors suivi de l'apéritif
19h00	<b>SUPER FINALE ROI DES ROIS</b> catégorie JT/Ado - séries de 19h00 & 19h12 (les 1 <sup>er</sup> JT/Ado des 14 sociétés organisant un cours JT sont qualifiés pour cette compétition)
19h00	<b>BANQUET DES SOCIÉTÉS</b> – <u>uniquement sur réservation</u> de la carte de fête (RÉSERVATIONS OUVERTES À TOUS)

*Filet de truite fumé & Salade*

\*\*\*

*Filet mignon de porc avec sauce aux champignons*

*Gratin dauphinois*

*Jardinière de légumes*

\*\*\*

*Meringues avec sa crème double & Café*

**48.-**

19h45	Proclamation des résultats de la SUPER FINALE ROI DES ROIS JT/Ado
20h00	Fin des tirs
20h00 - 24h00	BAL DES 3 DENTS avec la participation du groupe <b>LES BANDITS</b> / musique folklorique moderne
24h00 - 02h00	On remet ça avec DJ Antoine
02h00	Fermeture

**TIR EN CAMPAGNE**  
24-25-26 MAI 2024

**VENDREDI 24 MAI 2024**

- 16h00 Début des tirs  
18h00 Ouverture de la restauration et du snack  
19h00 **SANGLIER À LA BROCHE**  
20h00 Fin des tirs  
20h00 – 24h00 Soirée reprise de tubes avec le groupe  
**LENDEMAIN D'HIER**  
24h00 – 02h00 J'peux pas j'ai tir en campagne avec DJ Antoine  
02h00 Fermeture



SOCIÉTÉ DE TIR  
BAS-INTYAMON

**DIMANCHE 26 MAI 2024**

- 08h00 Début des tirs  
10h36 Tir des autorités – séries de 10h36 / 10h48 / 11h00 / 11h12  
11h00 Réception des porte-drapeaux  
11h30 Ouverture de la restauration et du snack  
11h30 Apéritif des autorités  
11h48 **SUPER FINALE ROI DES ROIS** - séries de 11h48 & 12h00  
*(les rois des 18 sociétés 300m sont qualifiés pour cette compétition)*  
12h00 **RÔTI À LA BROCHE**  
12h30 Fin des tirs  
12h45 Repas officiel avec les invités de la société de tir Bas-Intyamou  
13h00 **TAPIS ET CARTES** à disposition – 1<sup>er</sup> café offert aux joueurs  
16h00 Surprise de la secrétaire  
16h30 Proclamation des résultats
  - Classement interne concours de groupe
  - Classement ROI DES ROIS
  - Classement spécial 3 meilleurs JT + Ado
  - Classement spécial 3 meilleurs v + SV
  - Classement spécial 3 meilleurs Dames
  - Remise des résultats par la Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère (FSTG)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur notre site  
[https://www.estavannens.com/le\\_tir\\_en\\_campagne.html](https://www.estavannens.com/le_tir_en_campagne.html)

Le Tir en Campagne se déroulera les 18 – 24 – 25 – 26 mai 2024 sur le site de tir de Grandvillard. L'objectif pour la société est d'attirer plus de 300 personnes habitant les communes de Grandvillard ou Bas-Intyamou à participer au tir 300 mètres.

TIR EN CAMPAGNE  
24-25-26 MAI 2024



Vous avez deux possibilités d'y participer, soit en créant un groupe ou de manière individuelle. Un groupe doit être composé au minimum de 4 personnes ou de 5 personnes au maximum. Chaque citoyen peut inscrire un groupe qui peut être formé dans le cercle familial, amis, contemporains, voisins de quartier, sociétés locales, entreprises, anciens tireurs ou jeunes tireurs de la société, etc. Des Foss 90 seront mis à disposition pour ceux qui le désirent et des moniteurs vous accompagneront lors de votre tir. Pour ceux qui le souhaitent, une séance d'entraînement est agendée le mercredi 8 mai entre 18h00 et 19h30 au stand de tir de Grandvillard.

### Tir discipline 300 mètres (fusils)

Si vous désirez prendre part à cette grande fête de tir, nous vous remercions de nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous au responsable des réservations pour le tir M. Marc Jaquet à [jaquet.marc@bluewin.ch](mailto:jaquet.marc@bluewin.ch) d'ici le 8 mai 2024. Les inscriptions peuvent également être effectuées directement sur le site de la fête mais sans aucune garantie de disposer des heures de tir souhaitées. Il est vivement conseillé de vous inscrire au préalable.

	Je/Nous participe/ons de manière individuelle		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	NOM DU GROUPE (ex. Sté de Jeunesse Enney, etc)		
	Je/Nous participe/ons en groupe (min. 4 personnes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
	Je/Nous souhaitons participer le (à cocher à droite)		<input type="checkbox"/> SA 18 mai	<input type="checkbox"/> VE 24 mai	<input type="checkbox"/> SA 25 mai (matin)	<input type="checkbox"/> DI 26 mai	
	Nom	Prénom	Adresse		NPA / Lieu	N° AVS	Date naissance JJ/MM/AAAA
1						756.	__/__/____
2						756.	__/__/____
3						756.	__/__/____
4						756.	__/__/____
5						756.	__/__/____
	Numéro de téléphone et e-mail du tireur n° 1		+ 41		e-mail :		

### Tir discipline 25 mètres (pistolets)

Les inscriptions doivent être effectuées directement sur la place de fête auprès du bureau des réservations dans la cantine. Pour cette discipline également, le matériel nécessaire vous sera prêté et des moniteurs pistolet vous accompagneront lors de votre séance de tir.

### Restauration et banquet du samedi soir

Les possibilités de se restaurer sur le site de la fête seront nombreuses. Une particularité tout de même pour le repas du samedi soir 25 mai qui est **uniquement sur réservation** ! Le banquet des sociétés est **ouvert à tout un chacun**, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Si vous désirez prendre part au banquet du samedi soir (CHF 48.00/personne), nous vous remercions de nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à notre secrétaire Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) d'ici le 8 mai 2024. Une facture vous parviendra selon votre commande. !!!

### Attention places limitées !!!

Nom	Prénom	Adresse	NPA / Lieu
Nombre de places souhaitées	Téléphone	E-mail	
	+41		

### Recherche de bénévoles

Nous sommes actuellement dans la phase de recherche de précieux et indispensables bénévoles afin de pouvoir accueillir de manière optimale les tireurs et nos nombreux visiteurs. Si vous êtes disponibles et vous souhaitez contribuer au succès de cette fête en nous accordant un moment de votre temps, le comité et les membres de la société de tir vous remercient d'avance et vous expriment leur reconnaissance.

Si vous désirez contribuer à cette fête en tant que bénévoles, nous vous remercions de vous inscrire en tapant le lien [https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamou/event/DXpj\\_ie9Q76BemqKZaWdow==](https://super.ehro.app/#/o/tir-bas-intyamou/event/DXpj_ie9Q76BemqKZaWdow==) ou auprès de notre responsable bénévoles Mme Jade Pugin à [jadepugin@gmail.com](mailto:jadepugin@gmail.com) ou au 079 871 04 15.

**ON COMPTE SUR VOUS !!!**

## 10. Association Secours Sud Fribourgeois



### *News compagnie Intyamoune*

Le 26 janvier dernier nous sommes allés chercher le nouveau Véhicule de Transport Matériel fourni par l'ECAB. Ce véhicule est prévu pour les interventions techniques.



### **Données techniques :**

#### **Châssis / Cabine :**

- 180 CV / 132 kW
- 4 x 4
- Plate-forme élévatrice
- Équipage : 1+1+4
- Eclairage intérieur et périphérique LED

#### **Dimensions et poids :**

- Longueur 7,16 mètres
- Largeur 2,2 mètres
- Hauteur 3,35 mètres
- Empattement 4,175 mètres
- Poids total 7 tonnes



**Il nous a été livré avec 3 modules standardisés :**

- 1x module éclairage avec 4 trépieds et 4 projecteurs, un grand mât télescopique avec une lampe 360°, des enrouleurs et une génératrice
- 1x module inondation avec 2 pompes à immersion, un aspirateur et différents outils
- 1x module barrage avec 3 watergate de 5m et 18m de barrage NOAQ (photo ci-dessous)



**Détails des équipements du véhicule :**

- 3 châssis coulissants pour matériel respiratoire, trafic et de pionnier
- Dispositif d'abaissement automatique pour l'échelle à coulisse de 14 mètres
- Compartiment pour 4 conteneurs mobiles
- Plate-forme élévatrice avec 1 000 kg de charge utile : facilite le chargement et le déchargement d'équipements lourds ou encombrants.
- Une berce étanche pour le rétablissement des tuyaux ou du matériel souillé lors des interventions



**Parc véhicule de la compagnie Intyamou :**

- Un tonne-pompe
- Véhicule transport de personne avec module de protection respiratoire
- Véhicule transport matériel
- Véhicule tracteur PickUp



## 11. Des nouvelles du parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut



### Plantes exotiques envahissantes dans les jardins gruériens

Les plantes exotiques envahissantes sont bien implantées dans les jardins gruériens et menacent la biodiversité. Ces invasives s'échappent des jardins privés, colonisent rapidement les écosystèmes, prenant la place d'espèces indigènes utiles à la faune et fragilisant les milieux déjà vulnérables.

Le Parc vous conseille pour éliminer ces invasives et les remplacer par des essences locales (nature@gruyerepaysdenhaut.ch / 026 924 76 93). Toutes les informations sur [www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch).

Pour mieux connaître ces plantes et mettre la main à la pâte, une action citoyenne d'arrachage est organisée **le 22 juin 2024, de 09h35 à 12h00 au lac de Lessoc**. Infos et inscriptions à [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch).

---

### Planter une haie vive

Les haies vives et les allées d'arbres représentent des niches écologiques ainsi que des couloirs de déplacement pour la faune. Elles jouent également un rôle important d'un point de vue paysager.

**Le Parc soutient la plantation d'arbustes indigènes et d'allées d'arbres indigènes dans son périmètre** via son projet *Trames vertes*.

Les buissons indigènes remplacent les haies de thuya en apportant un bénéfice esthétique certain. Ils servent d'habitat à de nombreux oiseaux et insectes.

Le Parc propose un service de conseil. Une spécialiste se déplace afin de définir un plan de plantation. **Il finance l'entier du coût des boutures d'essence indigène.**

Cette offre a déjà permis la plantation de 5000 buissons dans le territoire du Parc depuis 2018 !

**Les demandes sont à adresser jusqu'au 15 septembre 2024.**

Prise de contact : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) ou 026 924 76 93

---

### Création d'étangs

Plus de 90% des zones humide de Suisse ont disparu, au détriment de nombreuses espèces (amphibiens, insectes).

**Le Parc soutient la revitalisation et la création d'étangs** sur son territoire. Après une visite, le Parc conseille et peut participer jusqu'à 70% des coûts.

Informations et des demandes : [nature@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:nature@gruyerepaysdenhaut.ch) ou 026 924 76 93

## 12. Réduction des primes d'assurance-maladie 2024

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année citée en titre, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

### Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf/ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 36'000.--	Fr. 59'000.--
1 enfant à charge	Fr. 57'400.--	Fr. 73'000.--
2 enfants à charge	Fr. 71'400.--	Fr. 87'000.--
3 enfants à charge	Fr. 85'400.--	Fr. 101'000.--
4 enfants à charge	Fr. 99'400.--	Fr. 115'000.--
5 enfants à charge	Fr. 113'400.--	Fr. 129'000.--
6 enfants à charge	Fr. 127'400.--	Fr. 143'000.--

Le formulaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. La demande de réduction des primes doit être présentée **au plus tard le 31 août 2024**. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

**Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.**

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Caisse cantonale de compensation AVS, case postale, 1762 Givisiez.

Hotline Français      +41 26 426 77 00  
E-Mail                    rpi@ecasfr.ch  
Site internet            <https://www.caisseavsfr.ch/fr/rpi>



## 13. Les Ligues de santé



Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches. Nous consultons à domicile ou dans nos antennes à Fribourg, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin, Morat et au Centre de santé du Sud fribourgeois à Billens et à Riaz.

	<p><b>Ligue fribourgeoise contre le cancer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches</li> <li>• Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)</li> <li>• Activités d'information et de prévention</li> <li>• Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique</li> </ul> <p>026.426.02.90 – <a href="mailto:info@liguecancer-fr.ch">info@liguecancer-fr.ch</a> – <a href="http://www.liguecancer-fr.ch">www.liguecancer-fr.ch</a></p>
	<p><b>Dépistage du cancer Fribourg</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans</li> <li>• Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans</li> <li>• Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon</li> </ul> <p>026 425 54 00 – <a href="mailto:depistage@liguecancer-fr.ch">depistage@liguecancer-fr.ch</a> – <a href="http://www.liguecancer-fr.ch">www.liguecancer-fr.ch</a></p>
	<p><b>Équipe mobile de soins palliatifs Voltigo</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soins palliatifs spécialisés</li> <li>• Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave</li> <li>• Assistance 24/7 aux personnes accompagnées et à leurs proches</li> <li>• Formation de professionnels et de bénévoles</li> </ul> <p>026 426 00 00 – <a href="mailto:voltigo@liguecancer-fr.ch">voltigo@liguecancer-fr.ch</a> – <a href="http://www.liguecancer-fr.ch">www.liguecancer-fr.ch</a></p>
	<p><b>diabètefribourg</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes</li> <li>• Soins spécifiques de pieds de diabétiques</li> <li>• Consultations diététiques</li> <li>• Vente de matériel spécialisé</li> <li>• Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé</li> <li>• Activités d'information et de prévention</li> </ul> <p>026 426 02 80 – <a href="mailto:info@diabetefribourg.ch">info@diabetefribourg.ch</a> – <a href="http://www.diabetefribourg.ch">www.diabetefribourg.ch</a></p>
	<p><b>Ligue pulmonaire fribourgeoise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultations infirmières et suivi ambulatoire des affections pulmonaires</li> <li>• Permanence 24/7 sans rendez-vous</li> <li>• Instruction, location et vente d'appareils respiratoires</li> <li>• Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage</li> <li>• Formation de professionnels de santé</li> <li>• Activités d'information et de prévention</li> </ul> <p>026 426 02 70 – <a href="mailto:info@liguepulmonaire-fr.ch">info@liguepulmonaire-fr.ch</a> – <a href="http://www.liguepulmonaire-fr.ch">www.liguepulmonaire-fr.ch</a></p>
	<p><b>CIPRET Fribourg</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention</li> </ul> <p>026 425 54 10 – <a href="mailto:info@cipretfribourg.ch">info@cipretfribourg.ch</a> – <a href="http://www.cipretfribourg.ch/">www.cipretfribourg.ch/</a></p>

Février 2024

## 14. Pro Juventute – ateliers gratuits

Conseils et astuces pour les parents

### ATELIERS PARENTS EN LIGNE «COMPÉTENCES NUMÉRIQUES»

Votre enfant réclame sans cesse votre portable? Votre ado passe son temps sur les jeux vidéo? Comment gérer les écrans à la maison? Grâce aux ateliers parents en ligne animés par nos spécialistes et gratuits, développez vos compétences numériques et renforcez vos connaissances sur la gestion des écrans. Recevez des conseils et astuces pour proposer à votre enfant un cadre, une éducation numérique adéquate à son bon développement et un usage des écrans responsable.

**ÉCRANS ET PETITE ENFANCE**  
ÉCRANS AU QUOTIDIEN DE L'ENFANCE À L'ADOLESCENCE

**CYBERHARCÈLEMENT**  
LE MONDE DES JEUX VIDÉO

Dates et inscriptions sur [projuventute.ch/ateliers-parents](https://projuventute.ch/ateliers-parents)




PROJUVENTUTE.CH

## 15. Agenda des formations de REPER

REPER a pour but de contribuer à la promotion de la santé et de développer toutes mesures utiles à la prévention des dépendances et des situations à risques. Elle s'adresse à un large public, tout en privilégiant son action auprès des jeunes.

**MAI 2024**



**Date**  
16 mai 2024  
08h30 - 16h30

**Tarif**  
CHF 220.-

**Lieu**  
REPER  
Préformation Professionnelle (PreFo)  
Rte Ancienne Papeterie 108  
1723 Marly

**Inscription**



Réseaux sociaux et jeux vidéo

**OCTOBRE 2024**



**Date**  
10 octobre 2024  
08h30 - 16h30

**Tarif**  
CHF 220.-

**Lieu**  
REPER  
Préformation Professionnelle (PreFo)  
Rte Ancienne Papeterie 108  
1723 Marly

**Inscription**



Violence et abus

**NOVEMBRE 2024**



**Date**  
21 novembre 2024  
08h30 - 12h00

**Tarif**  
CHF 140.-

**Lieu**  
REPER  
Préformation Professionnelle (PreFo)  
Rte Ancienne Papeterie 108  
1723 Marly

**Inscription**



Ecrans petite enfance

## 16. Subsidés pour jeunes en formation

Dans le but d'encourager la formation professionnelle, la Commune octroie aux étudiants-es et aux apprentis-es un subside selon les modalités suivantes :

**CHF 200.00 par an de formation** (études ou apprentissage), **jusqu'à 25 ans révolus**.



Ce subside est versé par la Commune **au jeune en formation** sur présentation d'une attestation de fréquentation d'une école (degré supérieur à celui de l'école obligatoire) ou d'un contrat d'apprentissage.

Le jeune en formation adresse **une demande écrite** à l'administration communale (courrier postal ou courriel) chaque année **dès le 1<sup>er</sup> janvier suivant le début de la formation**, ou en une fois à la fin des études. La demande précisera le no de compte bancaire ou postal sur lequel le subside sera versé, l'attestation de formation y sera annexée.

Le subside peut être accordé avec effet rétroactif pour toute la durée de la formation, sur présentation des pièces, **jusqu'à la fin de l'année en cours de laquelle s'achève la période de formation, soit jusqu'au 31 décembre**. A partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante, le droit est prescrit.

L'étudiant ou l'apprenti qui effectue une deuxième formation ou qui doit redoubler une année reçoit également cette aide jusqu'à 25 ans révolus.

L'Administration communale est à disposition pour tout renseignement complémentaire.

## 17. Porteurs de repas

### Nous recherchons des PORTEURS DE REPAS !

Afin de compléter notre équipe, nous recherchons des personnes possédant une voiture pour la distribution des plateaux repas :

**UN LUNDI SUR DEUX de 10h45 à 11h30** (environ)  
**ainsi que 2 REMPLAÇANTS-ES**



Les repas sont apprêtés par le Home de l'Intyamont à Villars-sous-Mont.

Les porteurs de repas sont défrayés à raison de CHF 20.00 par jour de livraison.

Merci d'avance aux personnes qui offriront leur précieuse collaboration et qui nous permettront de poursuivre ce service rendu aux aînés-es et aux personnes handicapées.

Les intéressés voudront bien s'annoncer à l'Administration communale par téléphone au 026 928 11 50 ou par mail à [administration@grandvillard.ch](mailto:administration@grandvillard.ch).

## 18. Sécurité routière

Une statistique, établie sur la base de mesures effectuées entre le 4 et le 8 mars dernier, a relevé une nouvelle fois de nombreux excès de vitesse sur la route de la Sarine à la hauteur de la halle de gymnastique.

Le résultat des mesures de vitesses en chiffres :

- env. 54.8% des véhicules roulent à une vitesse entre 10 km/h et 50 km/h ;
- env. 31.2% des véhicules roulent à une vitesse entre 51 km/h et 60 km/h ;
- env. 10.4% des véhicules roulent à une vitesse entre 61 km/h et 70 km/h ;
- env. 3.1% des véhicules roulent à une vitesse entre 71 km/h et 80 km/h ;
- env. 0.5% des véhicules roulent à une vitesse entre 81 km/h et 88 km/h.



**Afin d'éviter tout accident, le conseil communal vous demande d'adapter votre vitesse aux conditions de circulation et de respecter les limitations de vitesse.**

La sécurité de tous les usagers de la route nous préoccupe et nous comptons sur vous.

Merci de votre vigilance.

Le Conseil communal

## 19. Benne d'échange

**Afin de permettre une meilleure surveillance, la benne d'échange est installée à l'intérieur de la déchetterie.**

De ce fait, elle est dorénavant **accessible uniquement durant les heures d'ouverture** de la déchetterie.

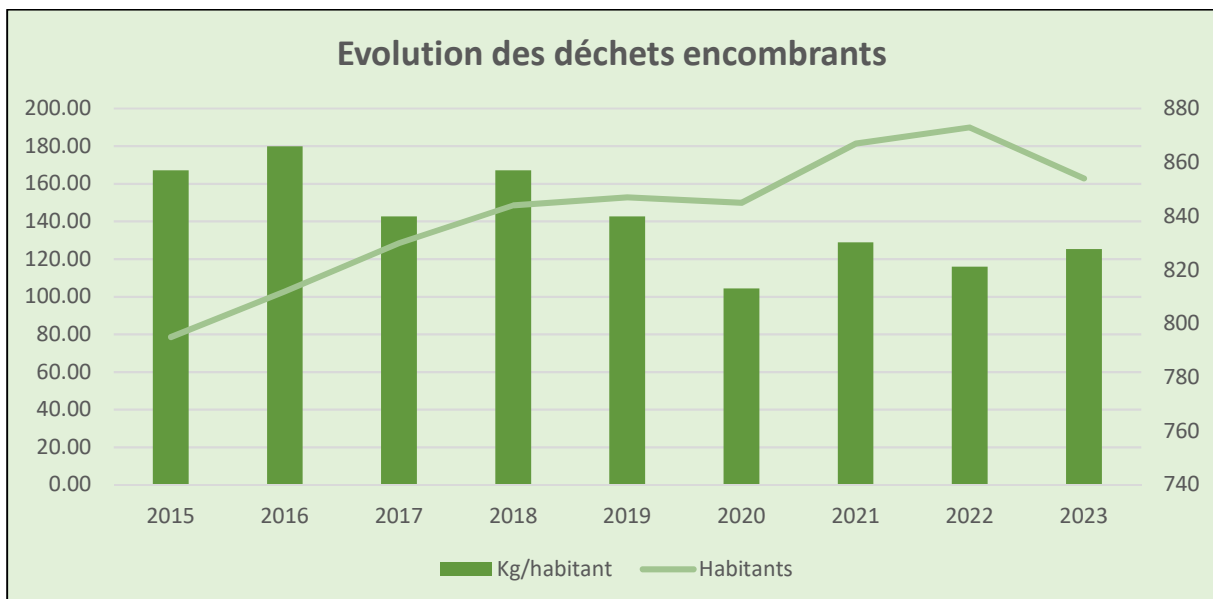
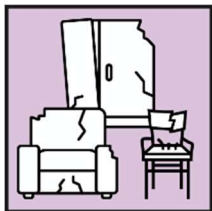
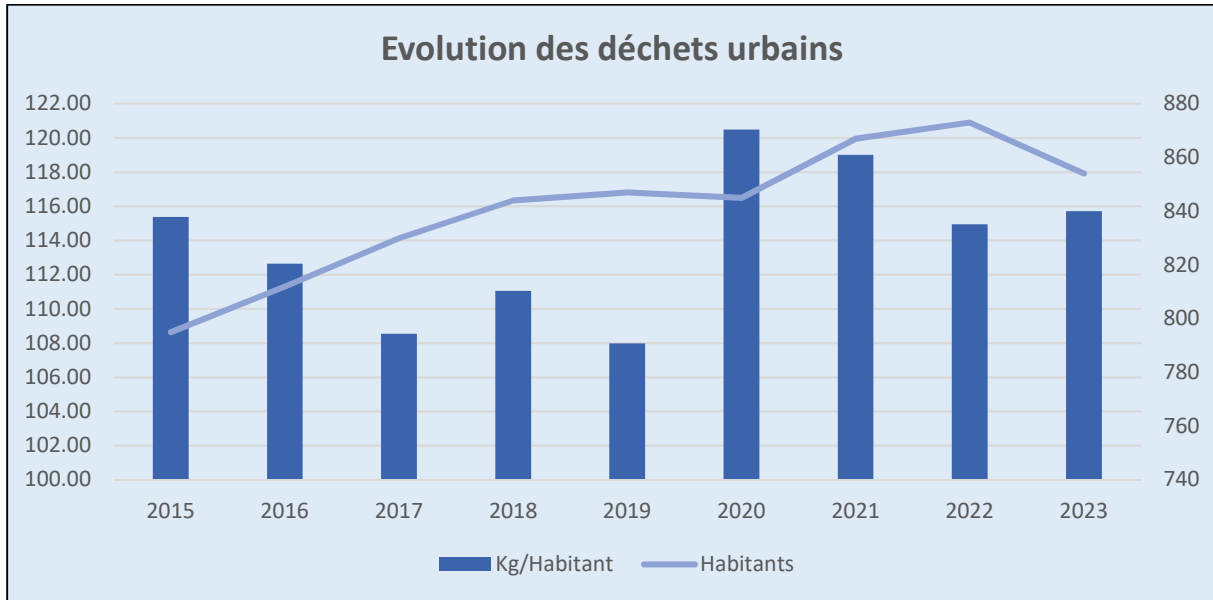
Pour rappel, cette benne a pour but de permettre l'échange de biens que vous n'utilisez plus, mais qui peuvent encore servir. Vous évitez ainsi des déchets, du gaspillage et la surconsommation. De plus, vous rendrez heureuses d'autres personnes.

Vous pouvez déposer uniquement des objets peu encombrants, parfaitement utilisables, propres et en bon état (*p. ex. : vaisselle, petit mobilier, livres, jouets, lampes, outils, CD, DVD, matériel informatique récent, vidéos, etc.*).



**Les objets déposés doivent être impérativement être rangés de manière ordonnée.**

## 20. Déchetterie intercommunale



Vous trouverez toutes les informations concernant la Déchetterie intercommunale des Auges, le traitement des déchets ainsi que le MEMODéchets sur le site internet de la commune ci-après <https://grandvillard.ch/gestion-des-dechets/>

## 21. Stop aux déchets sauvages (littering)



Les déchets sauvages (littering en anglais) sont le résultat de la mauvaise habitude toujours plus répandue de laisser traîner ou de jeter négligemment les déchets dans les espaces publics, négligeant ainsi les poubelles et autres corbeilles à papier préparées à cet effet.

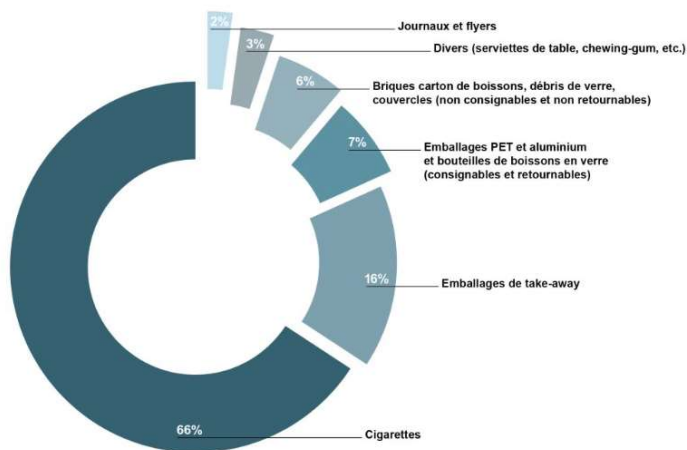
Le littering dérange tout le monde et a un coût élevé.

Les causes de ce phénomène sont nombreuses, comme l'évolution des habitudes de consommation, alimentaires ou récréatives. Le littering est un problème de société qui ne peut être réglé qu'avec le concours de tous les acteurs concernés.

30 % des déchets produits dans l'espace public ne sont pas éliminés dans des poubelles mais jetés par terre, ce qui occasionne notamment une pollution des sols et des eaux.

Quelque 5000 tonnes de plastique se dispersent chaque année dans l'environnement en Suisse. La quantité de plastique libérée sur et dans les sols est près de 40 fois plus élevée que celle qui se disperse dans les eaux. Cela s'explique avant tout par le littering qui pollue en particulier les sols, mais aussi les eaux, avec du macroplastique.

Déchets sauvages par objet



Les déchets ont une durée de vie très longue dans la nature :

- un mouchoir en papier, 3 mois
- un mégot de cigarette, 2 ans
- un chewing-gum, 5 ans
- une bouteille en plastique, 450 ans
- une boîte de conserve, 500 ans
- une bouteille en verre, 4000 ans
- une pile électrique, 7500 ans



**Il est de ce fait très important d'éliminer correctement ses déchets.**

## 22. Transports publics



### 264 Bulle - Estavannens - Grandvillard



➔ Grandvillard, village

Arrêts Haltestellen	26401	26403	26405	26407	26409	26411	26413	26415	26417
	Ⓐ		Ⓐ		Ⓐ		Ⓐ	Ⓒ	Ⓐ
Bulle, gare routière	05:49	06:49	07:49	08:49	09:49	10:49	11:49	12:49	13:49
Bulle, St-Denis	05:51	06:51	07:51	08:51	09:51	10:51	11:51	12:51	13:51
La Tour-de-Trême, Centre	05:54	06:54	07:54	08:54	09:54	10:54	11:54	12:54	13:54
La Tour-de-Trême, Le Cloalet	05:55	06:55	07:55	08:55	09:55	10:55	11:55	12:55	13:55
Epagny, Motel	05:56	06:56	07:56	08:56	09:56	10:56	11:56	12:56	13:56
Epagny, centre	05:57	06:57	07:57	08:57	09:57	10:57	11:57	12:57	13:57
Enney, zone d'activités	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00
Estavannens, Dessus	06:01	07:01	08:01	09:01	10:01	11:01	12:01	13:01	14:01
Estavannens, Dessous	06:02	07:02	08:02	09:02	10:02	11:02	12:02	13:02	14:02
Grandvillard, Lormo	06:06	07:06	08:06	09:06	10:06	11:06	12:06	13:06	14:06
Grandvillard, village	06:11	07:11	08:11	09:11	10:11	11:11	12:11	13:11	14:11

➔ Grandvillard, village

Arrêts Haltestellen	26419	26421	26423	26425	26427	26429	26431	26433
		Ⓐ		Ⓐ		Ⓐ	Ⓐ	
Bulle, gare routière	14:49	15:49	16:49	17:49	18:49	19:49	20:49	22:49
Bulle, St-Denis	14:51	15:51	16:51	17:51	18:51	19:51	20:51	22:51
La Tour-de-Trême, Centre	14:54	15:54	16:54	17:54	18:54	19:54	20:54	22:54
La Tour-de-Trême, Le Cloalet	14:55	15:55	16:55	17:55	18:55	19:55	20:55	22:55
Epagny, Motel	14:56	15:56	16:56	17:56	18:56	19:56	20:56	22:56
Epagny, centre	14:57	15:57	16:57	17:57	18:57	19:57	20:57	22:57
Enney, zone d'activités	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	23:00
Estavannens, Dessus	15:01	16:01	17:01	18:01	19:01	20:01	21:01	23:01
Estavannens, Dessous	15:02	16:02	17:02	18:02	19:02	20:02	21:02	23:02
Grandvillard, Lormo	15:06	16:06	17:06	18:06	19:06	20:06	21:06	23:06
Grandvillard, village	15:11	16:11	17:11	18:11	19:11	20:11	21:11	23:11

#### Explication des signes / Zeichenerklärung

- Ⓐ Lundi-vendredi, sauf fêtes générales / Montag-Freitag ohne allg. Feiertage
- Ⓒ Samedi, dimanche et fêtes générales / Samstag, Sonntag und allg. Feiertage

#### Fêtes générales / Allg. Feiertage

25.-26.12. / 01.-02.01. / 29.03. / 01.04. / 09.05. / 20.05. / 01.08.



## 264 Bulle - Estavannens - Grandvillard



➔ Bulle, gare routière

Arrêts Haltestellen	26402	26404	26406	26408	26410	26412	26414	26416	26418
	Ⓐ		Ⓐ		Ⓐ		Ⓐ	Ⓒ	Ⓐ
Grandvillard, village	06:15	07:15	08:15	09:15	10:15	11:15	12:45	13:15	14:15
Grandvillard, Lormo	06:16	07:16	08:16	09:16	10:16	11:16	12:46	13:16	14:16
Estavannens, Dessous	06:21	07:21	08:21	09:21	10:21	11:21	12:51	13:21	14:21
Estavannens, Dessus	06:22	07:22	08:22	09:22	10:22	11:22	12:52	13:22	14:22
Enney, zone d'activités	06:24	07:24	08:24	09:24	10:24	11:24	12:54	13:24	14:24
Epagny, centre	06:27	07:27	08:27	09:27	10:27	11:27	12:57	13:27	14:27
Epagny, Motel	06:28	07:28	08:28	09:28	10:28	11:28	12:58	13:28	14:28
La Tour-de-Trême, Le Cloalet	06:29	07:29	08:29	09:29	10:29	11:29	12:59	13:29	14:29
La Tour-de-Trême, Centre	06:31	07:31	08:31	09:31	10:31	11:31	13:01	13:31	14:31
Bulle, St-Denis	06:34	07:34	08:34	09:34	10:34	11:34	13:04	13:34	14:34
Bulle, gare routière	06:41	07:41	08:41	09:41	10:41	11:41	13:11	13:41	14:41

➔ Bulle, gare routière

Arrêts Haltestellen	26420	26422	26424	26426	26428	26430	26432	26434
		Ⓐ		Ⓐ		Ⓐ	Ⓐ	
Grandvillard, village	15:15	16:15	17:15	18:15	19:15	20:15	21:15	23:15
Grandvillard, Lormo	15:16	16:16	17:16	18:16	19:16	20:16	21:16	23:16
Estavannens, Dessous	15:21	16:21	17:21	18:21	19:21	20:21	21:21	23:21
Estavannens, Dessus	15:22	16:22	17:22	18:22	19:22	20:22	21:22	23:22
Enney, zone d'activités	15:24	16:24	17:24	18:24	19:24	20:24	21:24	23:24
Epagny, centre	15:27	16:27	17:27	18:27	19:27	20:27	21:27	23:27
Epagny, Motel	15:28	16:28	17:28	18:28	19:28	20:28	21:28	23:28
La Tour-de-Trême, Le Cloalet	15:29	16:29	17:29	18:29	19:29	20:29	21:29	23:29
La Tour-de-Trême, Centre	15:31	16:31	17:31	18:31	19:31	20:31	21:31	23:31
Bulle, St-Denis	15:34	16:34	17:34	18:34	19:34	20:34	21:34	23:34
Bulle, gare routière	15:41	16:41	17:41	18:41	19:41	20:41	21:41	23:41

### Explication des signes / Zeichenerklärung

- Ⓐ Lundi-vendredi, sauf fêtes générales / Montag-Freitag ohne allg. Feiertage
- Ⓒ Samedi, dimanche et fêtes générales / Samstag, Sonntag und allg. Feiertage

#### Fêtes générales / Allg. Feiertage

25.-26.12. / 01.-02.01. / 29.03. / 01.04. / 09.05. / 20.05. / 01.08.



**aux éventuels changements d'horaire, seul l'horaire officiel fait foi !**



## 23. Cartes journalières dégriffées Commune

Les cartes journalières dégriffées Commune vous permettent de voyager presque partout en Suisse pendant une journée entière.

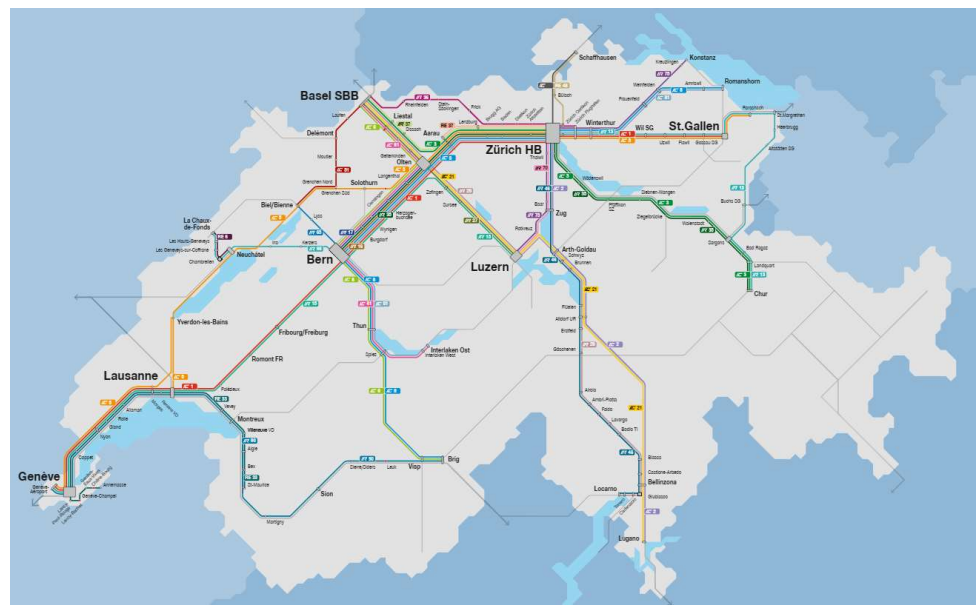
Cette offre contingentée a comme principe « plus vous réservez tôt, plus vous voyagez à prix réduit ».



Vous pouvez les acheter auprès de l'Administration communale durant les heures d'ouverture.

Assortiment	„Niveau de prix 1“ disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	„Niveau de prix 2“ disponible jusqu'à la veille du voyage
2 <sup>e</sup> classe avec demi-tarif	<b>39 francs</b>	<b>59 francs</b>
2 <sup>e</sup> classe sans demi-tarif	<b>52 francs</b>	<b>88 francs</b>
1 <sup>re</sup> classe avec demi-tarif	<b>66 francs</b>	<b>99 francs</b>
1 <sup>re</sup> classe sans demi-tarif	<b>88 francs</b>	<b>148 francs</b>

Pour savoir où, quand et à quels prix la carte journalière dégriffée Commune est disponible, veuillez consulter la page [cartejournaliere-commune.ch](http://cartejournaliere-commune.ch)



Carte des liaisons grandes lignes directes en Suisse

## 24. Activités économiques

Soucieux de promouvoir les activités économiques et culturelles développées sur le territoire communal, le Conseil communal a décidé d'insérer dans le bulletin communal les informations figurant sur le site de la commune sous l'onglet « activités économiques ».

Nous vous invitons à transmettre à l'Administration communale vos demandes de modifications de la liste ci-après.



### Restaurant

Restaurant du Pic-Vert



### Commerces

Boulangerie de Grandvillard, Samuel Oberson

Laiterie-fromagerie Laurent Python

Boucherie David Suchet

Fromagerie « La Cabriolle », Eric et François Jaquet

Boutique DécoBricoCado, Stéphanie Dévaud



### Santé/Soin

Physiothérapie et fitness Léofit, Léonard Jaquet

Phytopharma SA, Markus Etter

Massages thérapeutiques, Corinne Cavuscens

Ortho-bionomy, Corinne Borcard

Laurence Beaud, pédicure

Anita Coiffure, Anita Vial

Nicole Coiffure, Nicole Berset



### Marchand de bétail

Jean-François Moura



### Entreprises/Bureaux

AD Concepts architecture, Pierre-André Frésey

Scierie Borcard SA, Stéphane Borcard

Espaces Sàrl architecture et design - diagnostic amiante, Gurtner Grégoire

Frésey Charpente Sàrl, Gaëtan Frésey

Valentin Raboud Sàrl, chauffage-ventilation-sanitaire



### Auto-moto-école

Laurent Auto-moto-école, Laurent Zenoni



### Garages

Philippe Borcard

Eric Currat

L'Atelier Vélo, Richard Courtin



### Artistes/artisans

Rita Blanc, artiste-peintre

Despond Pierre-André, artiste-peintre

Pharisa Stéphanie, découpages

O'PortUnité, ouvrages textiles - Aurélie Brunner

### Indépendants domiciliés à Grandvillard :

Garage de la Forge, Epagny, Pierre Borcard

Pharmacie St-Roch, La Tour-de-Trême, Despond Csilla

Jaquet Nicolas, machines agricoles, Epagny

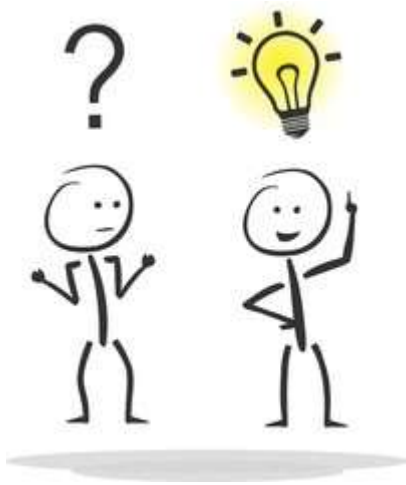
Carrosserie Pharisa SA, Villars-sous-Mont, Pharisa Baptiste

Vannart ingénieurs Sàrl, Pierre Vannart

Lainitude, Bulle, Pascale Borcard

Morier immobilier

## 25. La Gruyère se digitalise



**L'app iGruyère**

Plus besoin de rechercher l'information, laissez-la venir à vous.

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Des nouveaux lieux de vaccination ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

Recevez toutes les dernières informations communales grâce à iGruyère !

Téléchargez dès maintenant iGruyère !

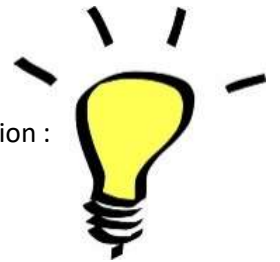
App Store Google Play



## 26. Site internet

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site [www.grandvillard.ch](http://www.grandvillard.ch)

Vous y trouverez de nombreuses informations!



Marche à suivre pour vous **abonner aux actualités** au fur et à mesure de leur publication :

1. ouvrir le site [www.grandvillard.ch](http://www.grandvillard.ch) ;
2. se rendre en bas à droite de la page d'accueil ;
3. entrer une adresse e-mail valable et valider en cliquant sur « Je m'abonne ».

The screenshot shows the homepage of the Grandvillard website. At the top, there is a navigation bar with a 'CARTE' button and a search bar. The main header features the commune's logo and a banner with the text 'Commune de Grandvillard, Bienvenue sur notre site internet!'. Below this, there are several content blocks: 'HEURES D'OUVERTURE' (opening hours), 'ACTUALITÉS' (news), 'LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS' (upcoming events), and 'LIENS' (links). At the bottom, there is a dark footer with contact information and a red circle highlighting a subscription form for news. The form includes a field for 'E-mail' and a 'JE M'ABONNE !' button.

